

CADIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Consultez également **LE SOLEIL** **TÉLÉ MAGAZINE** ...votre horaire complet!



Le ministre Jean Garon est satisfait de la décision prise par les membres du RDI.



Deux semaines après le coup de théâtre du ministre Bernard Landry, on n'en sait toujours pas plus sur ses déplacements.

Bourassa croit que Guay est en conflit d'intérêts

◆ **BOUCHERVILLE (PC)** — L'opposition libérale a laissé entendre hier que le président de l'Assemblée nationale Richard Guay s'est placé en situation de conflit d'intérêts en prenant position dans la présente course au leadership du Parti québécois.

Au terme de la réunion du caucus de ses députés, à Boucherville, le chef libéral Robert Bourassa a indiqué, sans vouloir préciser davantage, que cette affaire a été analysée par sa formation et que la conclusion sera connue aujourd'hui.

"On a examiné les précédents, a-t-il dit. On a pris une décision qui va être communiquée par lettre au président. C'est par courtoisie qu'on veut informer M. Guay en premier." M. Bourassa a observé que l'impartialité de M. Guay pourrait être compromise pour avoir ainsi pris position en faveur d'un parti politique.

M. Guay avait écrit aux militants de sa circonscription de Taschereau, à la fin de juillet, leur demandant de voter massivement pour le ministre de la Justice Pierre Marc Johnson.

Quelques jours plus tard, le député libéral de Charlesbourg Marc-Yvan Côté avait dénoncé ce geste en déclarant que M. Guay doit conserver la neutralité que son poste exige.

L'organisateur en chef, Fernand Lalonde, leur a dressé un portrait très encourageant de la situation, a confié un participant.

Le chef libéral a annoncé que sa troupe entreprendra vers le 10 septembre une tournée à la grandeur du Québec et que lui-même, dès son retour d'Europe, à la mi-septembre visitera les régions qui sont plus accessibles en cette période qu'au mois de novembre.

Selon lui, le gouvernement ne peut plus déceimment retarder l'échéance électorale.

Sa formation est fin prête. Une bonne centaine de candidats sont choisis et quelques circonscriptions restent "ouvertes" pour des candidats de prestige qui n'attendraient que l'annonce du scrutin pour se manifester.

Un récent sondage portant sur le taux de satisfaction aurait révélé que le Parti québécois ne récolte que 40 pour 100 de la faveur populaire.

En affaires, les Indiens bloqués autant par la loi que les mentalités

◆ **WINNIPEG (PC)** — L'homme d'affaires George Henry a signalé à une centaine d'autochtones, hier, que la loi des Indiens, faite pour les protéger, pouvait pourtant nuire à ceux d'entre eux qui se lancent en affaires.

Participant à une conférence sur les affaires organisée pour les autochtones, M. Henry a rappelé que la loi des Indiens interdit aux étrangers d'enlever quoi que ce soit d'une réserve indienne. Ce qui empêche les Indiens, a-t-il conclu, de fournir même leur terre en garantie.

"Les banques (par exemple) ne vous prêteront pas d'argent, parce que vous n'avez aucune garantie", a dit M. Henry, qui est lui-même propriétaire d'une société de petits prêts.

Ce n'est que plus tard, a-t-il déclaré, que la confiance naîtra, à la condition que l'entreprise ait prospéré.

Jalousie

Une autre difficulté pour les hommes d'affaires indiens, a poursuivi M. Henry, est la jalousie que leur succès peut provoquer au sein de la communauté autochtone. Il leur faut alors agir avec beaucoup de circonspection.

"Vous n'achetez pas une Cadillac en commençant à faire de l'argent. Vous vous occupez plutôt d'une équipe de hockey et vous procurez des emplois aux autres."

Cette conférence est organisée par le Canadian Council for Native Business, qui est composé de 170 membres du secteur privé.

Loin de la course à la présidence Le mystère entoure toujours les allées et venues de Landry

◆ **MONTREAL (PC)** — Pendant que les six aspirants au leadership du Parti québécois se démenaient encore une fois hier à l'occasion de la troisième assemblée régionale à Hull, leur ex-concurrent Bernard Landry demeurait toujours à l'extérieur du Québec, qu'il a quitté précipitamment le 16 août après avoir annoncé son retrait de la course au leadership.

Deux semaines après le coup de théâtre du député de Laval-des-Rapides, on n'en savait toujours pas plus sur ses déplacements. C'est comme si le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur s'était tout simplement évaporé dans la nature. Ses allées et venues sont un secret, qu'on garde jalousement.

Aux bureaux de Montréal et de Québec du ministère, on soutenait hier qu'il était impossible de connaître la date de retour du patron. On n'a même pas voulu confirmer, comme on l'a écrit, que le député de Laval-des-Rapides se trouvait toujours aux États-Unis.

Son attaché politique Gilles Gauthier pouvait

confirmer une seule chose: son ignorance des déplacements de son patron. M. Landry reviendra-t-il avant le premier tour de scrutin de l'élection à la présidence du Parti québécois? "Je ne sais pas", répond laconiquement l'attaché politique du ministre du Commerce extérieur.

Mais le ministère des Relations internationales et celui du Commerce extérieur peut-il se passer si longtemps de son titulaire sans que son action ne soit entravée d'une façon ou d'une autre?

"Le ministère du Commerce extérieur comme celui des Relations internationales est habitué de fonctionner en l'absence du ministre dans la mesure où il s'absente du Québec pour des raisons ministérielles. Il n'y a rien de tragique jusqu'à maintenant", fait-on savoir.

Pendant combien de temps encore les choses pourront-elles fonctionner ainsi? Jusqu'au 29 septembre? "Écoutez, commence M. Gauthier, certainement pas pendant des années. Je ne suis simplement pas en mesure de vous dire quand M. Landry va revenir", répète-t-il.

LA SUCCESSION

Motion

D'autre part, les libéraux ont décidé de revenir à la charge avec l'affaire des fonds publics qu'utiliseraient les trois ministres dans la course à la succession de René Lévesque.

L'opposition libérale déposera aujourd'hui une motion demandant à la commission des Institutions d'examiner dans les plus brefs délais l'utilisation de ces fonds publics et d'entendre à cette fin les ministres Pierre Marc Johnson, Jean Garon et Pauline Marois, ainsi que toute personne qu'il sera jugé utile de faire témoigner.

M. Bourassa s'est engagé à assister personnellement à la présentation de la motion, tâche qui a été confiée à la députée de Jonquière, Mme Aline Saint-Amand.

"On espère que les candidats-ministres ont assez d'honneur pour aller y défendre leur intégrité", a observé le chef libéral.

Il a rappelé qu'en 1983, à l'occasion de la campagne au leadership libéral, son parti avait demandé à quatre attachés politiques, donc rémunérés par l'État, de démissionner de leur poste s'ils voulaient travailler pour un candidat.

M. Bourassa souligne qu'il ne sait pas si l'affaire actuelle représente des sommes importantes, mais il tient à défendre le principe.

En campagne

A leur première réunion depuis l'ajournement de la session parlementaire, les députés libéraux ont discuté de plusieurs choses, mais ce qui a particulièrement retenu leur attention c'est l'éventualité toute proche d'une élection générale.

EN BREF

Un symbole

Le Centre des congrès de Hull qui accueillait la troisième assemblée régionale du Parti québécois est sans doute le plus imposant symbole du "beau risque" que court toujours le gouvernement du Québec avec celui d'Ottawa. Ce centre est situé en plein cœur du complexe du Portage où débarquent chaque jour pour y travailler plusieurs milliers de fonctionnaires fédéraux venus d'outre-Québécois.

Garon est satisfait

Le ministre Jean Garon est satisfait de la décision prise par les membres du Rassemblement démocratique pour l'indépendance. Pour lui, la décision prise par les membres du RDI n'équivaut pas à un refus à l'appel qu'il avait lancé à Rimouski de rejoindre le Parti québécois. "L'ouverture, dit-il, est assez large pour que tous les membres du RDI reprennent leur carte de membre du Parti québécois."

"Je ne veux pas en parler..."

Il y a des sujets que le ministre Jean Garon refuse carrément de discuter avec les journalistes. Y aura-t-il un deuxième tour de scrutin? "Je ne veux pas parler de cela", rétorque M. Garon. Que pense-t-il de la question de l'indépendance, de la souveraineté ou du fédéralisme? "Je ne veux pas entrer dans ces discussions, dit-il. Ce sont des mots trop abstraits."

Un embryon

Le ministre Jean Garon n'a qu'un embryon d'organisation dans la région de l'Outaouais depuis le début de la semaine. Les candidats Johnson et Marois se partagent l'appui des bureaux de direction actuels et passés dans cinq circonscriptions de la région.

LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC.
CHOPS de PORC DÉSOSSÉES
4.30\$ /lb 9.47/kg
LARD SALÉ ENTRELARDÉ
2.39\$ /lb 5.27/kg
JAMBON COTTAGE FUMÉ
2.46\$ /lb 5.42/kg
JAMBON COTTAGE CUIT
2.62\$ /lb 5.77/kg
ROSBIF SANS OS CROUPE RONDE
5.80\$ /lb 12.79/kg
LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. 500, ST-JEAN 524-5271 520, DE LA SALLE 535, DE LA REINE AVEC PARKING 529-1331

"Tout le monde en parle!"

EPI BIENVENUE

LA GRANDE ÉPLUCHETTE
BAVAROISE DE STE-FOY
sous la tente
Vendredi et samedi
les 30 et 31 août à 21 h.
Animation et musique continuelle

VENDREDI: Groupe Liaison et groupe Bavaois. de 21h à 1h
SAMEDI: Groupe Odyssee et groupe Bavaois. de 21h à 1h et le folkloriste Gilles Gosselin. vendredi et samedi. de 17h à 21h

BLÉ D'INDE À VOLONTÉ!

Billets en vente dès maintenant
à la terrasse "Le Bouffe-Bec"

Prix d'entrée: 5\$/pers. entrée Surprise enivrante incluse!

Schnapps **Doornkaat** et bière **50** vont de pair

Coin Route de l'Église et Chemin Gomin, Sainte-Foy
(face à Canadian Tire) - Stationnement Dial Textiles

PROTÉINES • VITAMINES
MINÉRAUX • VITA-BAR

SHAKLEE

EN HARMONIE AVEC LA NATURE
Distributeurs indépendants:
Aimée et Roland Gauvin
QUÉBEC: 527-1955

PAVAGE
Estimation
GRATUITE

• Location de
machinerie
ENTREPRISES
B.G. INC.
524-8054

SPECIAL
RETOUR
À L'ÉCOLE

OLYMPIA ORBIT

395\$
VALEUR DE 500\$

MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE
avec autocorrecteur et
centrage automatique.

LA MAISON LACOULINE
60 ans d'expérience
522-4041 — 522-1539

530, CÔTE D'ABRAHAM
Service Vente
STATIONNEMENT

Venez choisir votre condo!

Beau choix en disponibilité

PHASE III
CONDOMINIUM

Méridi

7, Jardins Méridi, suite 106
Pour renseignements:
688-1630

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE
AVEC SES 96 NOUVELLES
RESIDENCES
(TYPE CONDOMINIUM)

- Situé en bordure des Plaines • Face au fleuve • Choix multiple de 1 à 4 chambres • Superficies variées de 685 à 2010 p.c. • Solarium intégré • Terrasses spacieuses
- Balcon vitré • Construction de qualité supérieure
- Prix concurrentiels • Un placement sûr!

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Une candidate "parachutée" sème la division à Matane

♦ MATANE — L'arrivée d'une candidate libérale de l'extérieur de la circonscription, soutenue par le président de l'association libérale, a provoqué une crise profonde qui, si elle n'est pas absorbée rapidement, peut signifier son éclatement.

par André DIONNE
du bureau du Soleil

Hier soir, quatre membres du bureau de direction de l'association libérale de la circonscription de Matane ont annoncé leur démission afin de protester contre le manque de démocratie interne qui a permis à son président, M. Oscar Pelletier, de piloter ouvertement la candidature de Mme Marie-Claire Hovington, originaire de Sacré-Coeur, dans la circonscription de Saguenay. Selon nos sources, elle possède de bons appuis au niveau de la haute direction du parti, même si à la permanence, on affichait hier une stricte neutralité.

Les quatre démissionnaires étaient des partisans et organisateurs de M. Nestor Turcotte, professeur de philosophie du cégep de Matane. "un candidat du comté" à qui on reproche d'être un ancien du Parti québécois, candidat en 1970 et 1973 puis écarté en 1976 au profit de M. Yves Bérubé, l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur.

"Une parachutée"

Fiancée du président de l'association, Mme Hovington, âgée 41 ans, annonçait, hier, publiquement sa candidature pour franchir la première étape, la convention qui aurait lieu en octobre seulement. Cette dernière avait auparavant tâté le pouls des libéraux de Charlevoix, mais en vain.

Manifestement très organisée, disposant de fonds abondants, Mme Hovington s'est dit tentée par l'aventure de Matane, un district électoral qui ressemble en tous points à celui de Saguenay représenté à l'Assemblée nationale par le libéral Ghyslain Maltais, lui aussi originaire de Sacré-Coeur.

Elle affirmait, hier, au cours d'une entrevue, qu'elle avait effectivement le feu vert de l'organisation nationale à la condition qu'elle se fasse accepter par les libéraux de Matane.

Spécialisée en relations publiques, soutenue par des amis de Québec, Mme Hovington poursuivra donc, malgré les déchantements s'il y en a, cette campagne de charme auprès des libéraux de Matane.

Elle refusait par ailleurs cette étiquette de "parachutée" puisqu'elle n'est pas imposée par le parti et qu'elle doit au même titre que les autres candidats gagner la convention.

Cependant, elle affirme que M. Robert Bourassa, le chef du Parti libéral du Québec, voit d'un très bon oeil la présence d'une femme dans une des circonscriptions de l'Est, commentaire qui dans sa bouche prend le sens d'une autorisation formelle.

Les démissionnaires

Ceux-ci apprenaient plus tôt la décision de M. Turcotte de ne pas entrer dans la course. Visiblement ébranlés, déçus et même en colère, Mme Rosilda Carrier, vice-présidente de l'association et présidente du comité de financement, Mme Jeanne-Mance Turcotte, M. Claude Charest et M. Rolland Bouffard, un pilier de l'organisation dans Matane, ont remis leur démission en raison du "parachutage" et du manque de démocratie dont fait preuve le président Oscar Pelletier.

Il y a effectivement un manque de démocratie au sein de l'organisation locale, affirme lui aussi M. Camille Nazair, qui avait fait part de son intention de se présenter à la convention. Sa candidature demeure cependant, en dépit de la présence de Mme Hovington et de la machine qui l'appui, nous disait-il hier soir.

Quant au troisième candidat inscrit, M. Eldège Marin, de Sainte-Anne-des-Monts, il maintient lui aussi sa candidature, nous affirmait, hier, son organisateur, M. Jean-Paul Gaumont.

Une personne du milieu

Dans toute cette affaire, ce qui est formellement refusé, c'est un candidat ou une candidate de l'extérieur, imposé(e) d'une façon ou de l'autre.

Et justement, un sondage interne et dont nous avons les résultats, démontre que 80 pour 100 des libéraux de la circonscription de Matane préfèrent une personne du milieu.



Bernard Corriveau quitte l'UN parce qu'il est insatisfait de son chef.

Dans Taschereau

Le candidat UN passe dans le camp libéral

♦ Non satisfait des démarches entreprises par le chef de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, dans le but d'en arriver à une union avec le Parti conservateur du Québec de M. André Asselin, le candidat unioniste dans Taschereau, M. Bernard Corriveau et le président de l'association de cette circonscription électorale, M. Charles Forgue, ont démissionné de leur poste respectif et décidé d'appuyer le candidat libéral dans Taschereau, M. Jean Leclerc.

par Réjean LACOMBE

Il y a quelques semaines, M. Corriveau avait vivement dénoncé ce projet de fusion entre l'UN et le PCQ. Il avait même

invité M. Béliveau à démissionner de son poste "s'il en avait assez d'être chef de l'Union nationale". Il déplorait le manque de consultation de la part de M. Béliveau tout en lui reprochant de ne pas avoir donné signe de vie depuis l'élection partielle du 3 juin dans Trois-Rivières où M. Béliveau était candidat.

"J'estime, a dit M. Corriveau, que le Parti libéral est la meilleure assurance pour battre le Parti québécois et mettre le Québec sur la voie de la prospérité économique."

M. Corriveau a également invité les militants unionistes de Taschereau à unir leurs efforts "pour donner à cette circonscription un porte-parole à l'écoute de sa collectivité".



La présidente du Parti libéral fédéral, Mme Iona Campagnolo, a présenté hier les recommandations d'un comité spécial sur la réforme du parti.

Les députés libéraux fédéraux seront invités à tenir compte de la base

♦ OTTAWA (PC) — Un comité spécial du Parti libéral du Canada a recommandé que les députés libéraux ainsi que les officiels du PLC répondent davantage de leurs actes auprès des simples membres du parti. Il recommande également de moderniser la levée de fonds ainsi que les communications et enfin de mettre à jour la constitution de la formation politique fédérale.

Dans ce rapport de 88 pages rendu public hier, le comité de réforme dénonce ce qu'il qualifie "le recours irrationnel" au processus de révision du leadership — une attitude qui devrait renforcer l'emprise de l'actuel leader John Turner en dépit de sa déconfiture aux élections générales du 4 septembre 1984.

Le comité de réforme avait été mis sur pied en 1982 après que les jeunes libéraux se soient plaints de ce que des éminences grises au sein du parti ainsi que les députés se foutaient de la base.

Les recommandations du comité sont destinées à:

— Resserer les liens entre les ailes parlementaire et non parlementaire du parti de façon à ce que les simples membres, c'est-à-dire ceux qui constitue la base, aient leur mot à dire à l'avenir.

— Énoncer des normes précises de compte à rendre à l'endroit de la base, tant pour les députés que pour les officiels du parti.

— Rehausser "la présence du parti sur le plan national".

— Injecter une certaine dose de professionnalisme dans le fonctionnement du parti.

— Élargir la base du parti.

Depuis que les conservateurs de Brian Mulroney ont été portés au pouvoir il y aura un an le 4 septembre, les libéraux ne détiennent que 40 des 282 sièges à la Chambre des communes. En outre, seulement deux de ces 40 sièges sont à l'ouest de l'Ontario, soit celui de John Turner dans Vancouver-Quadra, et celui de Lloyd Axworthy dans la circonscription de Winnipeg-Fort Garry.

En outre, sur le plan provincial, il n'y a qu'un seul gouvernement libéral, en l'occurrence celui de David Peterson, en Ontario, et il s'agit d'un gouvernement minoritaire qui doit son existence au bon vouloir du Nouveau parti démocratique.

Révision du leadership

Le comité de réforme recommande notamment de ne pas finasser avec le processus de révision du leadership. La constitution stipule qu'un congrès doit être convoqué au lendemain d'une élection générale et que les députés doivent se prononcer à cette occasion sur une résolution pour déterminer s'il y a lieu ou non de tenir un congrès à la direction du parti.

Le rapport dit que le sentiment général prévalant au sein du comité était que ce n'est pas le moment d'apporter des amendements constitutionnels spécifiques (au processus de révision).

Les recommandations du comité feront l'objet d'un examen lors d'un congrès qui se déroulera à Halifax en novembre. Ces recommandations révisées seront subéquemment soumises à un congrès général dont la date a été fixée à septembre 1986.

La présidente du Parti libéral du Canada, Iona Campagnolo, a nié que le rapport ait voulu mettre la sourdine sur une éventuelle révision du leadership (de John Turner) l'an prochain.

"Pas le moins du monde, a-t-elle assuré. La révision du leadership telle que pratiquée actuellement au sein de notre formation politique, est l'arme ultime, mais il existe d'autres moyens (de s'assurer que le leader puisse répondre de ses actes).

"John Turner a toujours été très disponible pour des sessions au cours desquelles il acceptait de répondre de ses actes".

Mme Campagnolo a ajouté que M. Turner a reçu une copie anticipée du rapport du comité de réforme, mais elle a refusé de faire des commentaires sur les réactions initiales du chef du PLC face aux recommandations.

Sondages radio
ETE 85 (Source: BBM)



MERCI
A NOS
150,000
auditeurs

VENTE DE
FERMETURE
529-9648

de notre succursale du
144, Saint-Vallier ouest

529-7180

IL FAUT QUITTER LES LIEUX

Écoulement de tout notre stock
meubles et appareils électriques
Profitez également des bons prix offerts
au 200, Saint-Joseph est angle Caron

CETTE LIQUIDATION A LIEU AU

FOYER du MEUBLE

A NOTRE SUCCURSALE DU
144, Saint-Vallier ouest
AU CENTRE-VILLE

DOSSIERS



Lech Walesa (à droite) en compagnie de son avocat (à gauche) et d'un conseiller.

**Lech Walesa
Le syndicat Solidarité
est là pour rester**

Dimanche marquera le cinquième anniversaire des accords de Gdansk, en Pologne, qui avaient donné naissance au syndicat Solidarité. Depuis, "Solidarnosc" a été déclaré illégal et la répression s'est abattue sur ses leaders. Dominique Garraud, de l'Agence France-Presse, a pu rencontrer récemment Lech Walesa afin de connaître la stratégie actuelle du syndicat face au pouvoir politique.

◆ GDANSK (AFP) — Cinq ans après les accords historiques signés le 31 août 1980 à Gdansk, qui ont donné naissance à "Solidarnosc", Lech Walesa, président du syndicat aujourd'hui illégal, est convaincu que "la grande bataille reste à livrer".

Propos recueillis par Dominique GARRAUD

Dans une interview exclusive à l'AFP, le prix Nobel de la paix s'est expliqué sur la stratégie actuelle de son syndicat dans une période qui n'est "ni celle de la confrontation, ni celle des grandes victoires nationales".

Pour l'heure, a-t-il dit, Solidarité veut doter la Pologne d'un "programme économique et social positif, très concret et détaillé, fixant des tâches à chaque individu dans les entreprises et les institutions". En cours d'élaboration, ce programme verra le jour "dans quelques mois", a-t-il expliqué, en soulignant que sa mise au point constituait pour Solidarité "une période sans feux d'artifice, moins spectaculaire que la phase légale (du syndicat), mais aussi beaucoup plus intéressante".

Question: Les accords de Gdansk ont donné naissance au premier syndicat libre du monde communiste. Votre syndicat a-t-il commis des erreurs ou bien le coup de force du 13 décembre était-il inévitable?

L.W.: "Cela ne pouvait pas finir autrement. Le seul but des autorités était de détruire tous les aspects positifs de nos programmes afin de liquider notre mouvement. Plus s'approchait le 13 décembre, plus nos propositions étaient déformées par la partie gouvernementale. Nous sommes parvenus à des compromis sur des textes qui n'étaient plus vraiment les nôtres et qui en définitive étaient même rejetés par le gouvernement."

"Août 1980 a été pour Solidarité une première étape qui s'est achevée le 13 décembre. C'était une période marquée par le refus, l'opposition à tout ce qui était nuisible à la société. Pendant cette période il s'est passé quelque chose d'énorme, d'irréversible dans les esprits des Polonais. Mais en 16 mois, il est aussi difficile d'apprendre ce qui demande ailleurs des dizaines d'années."

"Nous étions comme un haltérophile incapable de soulever du premier coup 400 kilos, et qui après quelques années d'entraînement y parvient. Nous n'avions pas de programme détaillé. Dans ce sens, la période légale (de Solidarité) a aussi été un épisode mineur dans la suite viendra. Tout est devant nous. La grande bataille nous attend. Elle sera moins spectaculaire, sans feux d'artifice, mais

beaucoup plus intéressante que la période passée."

Stratégie

Question: Quelle est la stratégie actuelle de Solidarité?

L.W.: "Aujourd'hui, le temps n'est pas à la confrontation. Il ne s'agit pas non plus de remporter des victoires au niveau national, spectaculaires mais aussi très précieuses. Il faut faire en sorte que chacun des Polonais acquière à la base, là où il travaille et vit, des droits qu'il sera ensuite pratiquement impossible de lui retirer. Et pour cela, assigner à l'ensemble de la société des tâches concrètes qui touchent à la démocratie et à l'économie. Ce volet économique est primordial, car il est difficile d'être un militant politique quand on n'a rien à manger."

"A partir du programme général adopté au congrès de Gdansk (octobre 1981), nous explorons des voies techniques de manière à aboutir à un nouveau programme très concret, très détaillé. Cela peut prendre des mois. Il faut que nous trouvions des solutions qui n'existent nulle part ailleurs dans le monde."

"Ici, les spécialistes les plus éminents en économie et en sciences sociales qui conçoivent ce programme positif arrivent toujours à un moment à la conclusion qu'on ne peut rien faire sans changer de système politique. Or, si nous voulons dire aux ouvriers ce qu'ils doivent faire dans les entreprises pour gagner des droits démocratiques, pour produire mieux et plus, le pouvoir politique lui-même ne nous intéresse pas."

"Deux variantes se dessinent. La première prévoit des dispositions idéales applicables en cas de modifications du système politique, que nous espérons pouvoir un jour réaliser par la voie de négociations. La seconde est dans le cadre du système actuel. Elle passe par le perfectionnement des mécanismes existant et n'exige donc aucun accord de la part des gouvernements."

"Ce que nous ne devons jamais perdre de vue, ce sont deux objectifs fondamentaux: combattre les groupes minoritaires mais organisés, c'est-à-dire officiels qui, dans les entreprises, manipulent la majorité et agissent pour leurs bas intérêts en proclamant que tous les autres sont des adversaires du système. Et aussi, imaginer des solutions pour mettre fin à l'incurie économique."

Risques de violence

Question: Le gouvernement parle de la marginalisation de Solidarité. Les estimations faites par le syndicat témoignent d'une érosion sensible du nombre des militants — 500.000 paieraient sous une forme ou sous une autre des cotisations contre près d'un mil-

lion il y a un an —. Cette tendance vous inquiète-t-elle?

L.W.: "Il ne faut pas mesurer la force d'une organisation au nombre des manifestants de rue. Il n'y a jamais de volontaires pour attaquer des chars à poings nus. Potentiellement, nos rangs se sont considérablement accrues et si demain nos sympathisants voient qu'il existe une chance de réaliser les revendications de Solidarité, alors en un jour nous serons pas seulement dix millions (de membres du syndicat pendant la période légale), mais beaucoup plus encore."

Question: Ne craignez-vous pas l'émergence, notamment chez les jeunes, de groupes violents à l'image des manifestants qui avaient attaqué la police le 1er mai à Gdansk?

L.W.: "Malheureusement ce risque existe. C'est un mal peut-être nécessaire. Un jour les autorités comprendront peut-être que leur seul choix est entre deux conceptions: la nôtre, non violente, et une autre très périlleuse et aux conséquences incalculables. Il faut espérer que devant un tel choix, elles préféreront le dialogue à la confrontation."

Question: Aujourd'hui le pouvoir dit et répète qu'il ne peut être question d'un quelconque dialogue avec les "extrémistes de Solidarité" et la Pologne compte officiellement 239 prisonniers politiques. Comment pouvez-vous encore miser sur ce dialogue après avoir essayé autant de refus de la part d'un gouvernement qui affirme que vous ne représentez plus que vous-même?

L.W.: "La recherche du dialogue est la seule attitude possible. Si j'avais été différent, je n'existerais pas. Partout dans le monde il y a des fanatiques naïfs qui font leur petit boulot. Sans eux, la vie serait impossible et malheureusement pour moi, je fais partie de ces gens-là. Je ne sais pas si je parviendrai moi-même à mon but, ni si le général Jaruzelski sera alors notre interlocuteur."

"Toutes les grandes batailles se sont toujours terminées autour d'une table de négociations et la nôtre, la polonaise, se terminera ainsi. Je ne céderai jamais devant la terreur. Aucune force ne me fera renier les idéaux d'août et je suis certain de la victoire."

"Quant à savoir qui je représente réellement, je peux vous dire que la propagande atteint parfois l'effet inverse de ce qu'elle recherche. Il y a trois semaines, le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski se plaignait de la présence pesante de son seul garde du corps. Moi, j'ai six ubeks (policiers politiques) en permanence accrochés à mes basques et aujourd'hui ils sont douze dans mon environnement immédiat. Ça ne me gêne pas, mais si l'on réfléchit à ce simple rapport de un à dix entre un vice-premier ministre et un simple citoyen sans importance..."

**Pénurie de médecins en régions
Vers des mesures plus radicales**

La semaine dernière, le ministre québécois des Affaires sociales Guy Chevrette admettait publiquement que les mesures incitatives prises par son gouvernement pour amener les médecins à s'établir en régions éloignées avaient été un échec. Aussi, menaçait-il de recourir à des moyens plus radicaux. Jean Didier Fessou, du bureau du SOLEIL à Rimouski, fait le point.

◆ RIMOUSKI — Un échec. C'est le seul qualificatif qui convienne pour dresser le bilan de la politique gouvernementale en matière d'effectifs médicaux en régions périphériques ou éloignées.



par Jean Didier FESSOU

Et cet échec, c'est le ministre des Affaires sociales en personne, M. Guy Chevrette, qui est venu le constater dans l'Est-du-Québec, il y a quelques jours.

Visiblement agacé et ne se réfugiant derrière aucun faux-fuyant, le ministre a brandi une menace: "Si les mesures incitatives n'ont donné aucun résultat, nous allons prendre des mesures coercitives par voie législative ou réglementaire".

Comme dans plusieurs autres pays occidentaux, le Québec compte un trop grand nombre de médecins. Le ministre Chevrette évalue ce "surplus" à 1.287. Ce qui n'empêche pas les universités québécoises de continuer à former près de 2.000 nouveaux médecins.

Mais, parallèlement, les régions périphériques et éloignées continuent de souffrir d'une pénurie chronique de médecins généralistes et spécialistes. Et il ne faut pas aller bien loin pour la constater: la petite ville de Trois-Pistoles, à 240 kilomètres de Québec, vit le problème au même titre que les "lointaines" Gaspé, Blanc-Sablon, Chibougamou ou Malartic.

Cette pénurie se chiffre par 180 médecins dans l'Est-du-Québec, dont 107 spécialistes, et par 85 médecins sur la Côte-Nord, dont 60 spécialistes. En plus d'insécuriser grandement la population, cette pénurie coûte cher. Seulement cette année, il en aura coûté \$1 million dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour transporter vers Québec ou Montréal les patients qui devaient consulter un spécialiste.

Mesures "incitatives"

Depuis plusieurs années déjà, le ministère des Affaires sociales tente de corriger cette situation. Mais il faudra attendre novembre 1984 pour voir le ministre des Affaires sociales (c'était alors le Dr Camille Laurin) adopter un train de mesures susceptibles de modifier radicalement la situation.

Ces mesures, dites incitatives, étaient au nombre de 14. Établies en conformité avec les besoins exprimés par le corps médical, ces mesures allaient d'une prime d'installation de \$10.000 à la formation continue en passant par la modernisation des équipements et l'aide à l'installation des conjoints.



Sans oublier la plus spectaculaire, celle du salaire majoré: un jeune médecin s'installant en région voyait sa facturation augmenter d'une prime de 15 pour 100 tandis que son collègue décidant de s'installer à Montréal ou à Québec voyait la sienne subir une coupure de 30 pour 100.

Sur le papier, ce train de mesures et cet écart salarial de 45 pour 100 devaient régler une fois pour toutes le problème de la pénurie de médecins en régions éloignées et périphériques.

Du chantage

Presque un an plus tard, ces mesures n'ont pas donné les résultats escomptés. Les jeunes diplômés universitaires continuent à répugner à aller s'installer loin de Québec et Montréal.

Pourquoi? En privé, le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, concède que le corps médical est en position de force et se livre à du véritable chantage.

Ainsi, par exemple, la plus importante raison qui empêche un jeune médecin de s'installer en région ne concerne ni la pratique professionnelle, ni la rémunération. La plus importante raison, établie après enquête par les conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS), touche à l'installation du conjoint.

En clair, cela veut dire ceci: de nombreux jeunes médecins sont prêts à aller exercer en région à la condition qu'un emploi soit garanti à leur conjoint.

Voilà où le bât blesse. En régions éloignées ou périphériques, les emplois sont rares. Et il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de garantir un emploi au conjoint d'un jeune médecin. Sur-

tout, dit-on au CRSSS de Rimouski, que les emplois recherchés se situent la plupart du temps à des niveaux professionnels.

Faut-il alors, par exemple, priver de son emploi un résident de Chandler pour le confier au conjoint d'un jeune médecin qui, arrivant de Québec, Montréal ou Sherbrooke, acceptera de pratiquer là quelques années? Tout le problème est là.

Au CRSSS de Rimouski, M. Jean-Yves Roy fait remarquer: "rien n'est plus légitime que le conjoint d'un médecin veuille travailler. Mais au niveau actuel de rémunération d'un médecin, cette exigence est parfois mal comprise et mal acceptée de la population".

Pour sa part, lors de son passage à Rimouski la semaine dernière, le ministre Chevrette a été plus catégorique: "C'est une forme de chantage. Si les médecins ne se montrent pas plus raisonnables, il va falloir prendre des mesures. Il y a des limites à abuser du gouvernement et de la population".

Des solutions

Puisque les mesures incitatives ont été un échec, le ministre Chevrette envisage d'adopter des mesures plus radicales, par voie législative ou réglementaire.

Les CRSSS lui en ont soufflé trois à l'oreille: la première consisterait à favoriser la spécialisation de médecins généralistes pratiquant déjà en régions. Cette mesure réglerait peut-être la pénurie de spécialistes, d'ici deux ou trois ans, mais elle accentuerait la pénurie de généralistes.

La seconde consisterait à instituer un contingentement, dans les facultés de médecine, en faveur d'étudiants qui s'engageraient formellement à aller pratiquer en régions. Le ministre Chevrette a même déjà évalué ce contingentement à 300 places (le sixième environ des étudiants en médecine).

Cette mesure, en plus de risquer de soulever un tollé de protestations dans les milieux universitaires, craint le ministre Chevrette, a un inconvénient majeur: il faudrait encore attendre six ou sept ans avant d'en sentir les premiers effets en régions.

La troisième est carrément coercitive et ressemble à une ultime menace. C'est celle de l'institution d'un service médical obligatoire de trois ou cinq ans en régions pour tous les jeunes médecins sortant de l'université.

Une telle mesure, que n'écarte pas le ministre Chevrette, aurait l'avantage de régler presque immédiatement le problème des pénuries en régions.

Reconnaissant que le prix politique d'une telle mesure, aussi efficace soit-elle, serait considérable, le ministre des Affaires sociales concède: "C'est vrai, ça mettrait en péril des grands principes. Il y a des droits individuels mais il y a aussi des droits collectifs. Et je veux que nos régions bénéficient de la même médecine que les grands centres urbains, avec les 17 ou 18 spécialités de base. C'est un minimum et il n'est pas négociable."



Le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Comme une meute sur un os

Une nouvelle guerre fratricide guette les travailleurs de l'amiante de la région de Thetford, à la suite de l'annonce du plan de rationalisation de la production de ce minéral qui entraînera la fermeture de quatre mines et la mise à pied de 725 employés d'ici la fin de 1986.



par **Vincent CLICHE**

Les syndicats de la CSN et celui des métallos (FTQ) s'apprêtent à livrer bataille (juridique pour le moment, devant le Tribunal du travail) pour savoir si les 725 licenciements seront faits en tenant compte du critère de l'ancienneté pour l'ensemble des quatre mines ou si le principe sera utilisé dans chaque mine individuellement. L'enjeu est particulièrement important pour les travailleurs syndiqués à la CSN puisque les mises à pied par entreprise décerneront davantage leurs rangs.

Cependant dans cette épreuve de forces intersyndicales, le projet de rationalisation de la production d'amiante, concocté par la société en commandite formé de trois compagnies minières dont deux sont des filiales de la SNA, société d'Etat, risque d'être refoulé au second plan.

Pendant que les travailleurs s'entre-déchireront pour tenter d'obtenir le plus gros morceau de l'os qui leur a été jeté, les dirigeants des compagnies minières et le gouvernement du Québec, et en particulier le ministre de l'Energie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, joueront aux sauveteurs de l'industrie de l'amiante au Québec.

Pourtant leur projet de rationalisation de la production n'a fait l'objet d'aucune consultation sérieuse au niveau des syndicats et des travailleurs, les premières victimes. Le seul argument avancé, soit celui que les 725 mises à pied prévues étaient le prix qu'il fallait payer pour sauver l'industrie et sauvegarder les 1,500 emplois restants, a fermé la bouche à d'éventuels contestataires. Tout le monde a pris ce projet et les énormes sacrifices exigés pour argent comptant comme s'ils venaient en ligne directe de Dieu le père.

Au lieu de se battre entre eux, les syndicats devraient au contraire se regrouper pour exiger plus d'informations sur les études qui ont abouti à la confection du plan de rationalisation. Peut-être y aurait-il moyen d'améliorer ce projet pour sauver davantage d'emplois. De toute façon, un doute demeure puisque jusqu'ici les "experts" péquistes en matière de mines d'amiante n'ont guère fait preuve de perspicacité. Au contraire, ils ont entraîné toute la société québécoise dans une nationalisation ruineuse et idiote.

Si des mises à pied doivent être effectuées, le rôle des dirigeants syndicaux n'est pas de se faire la guerre pour savoir quel groupe sera le plus atteint et qui, des jeunes travailleurs ou des plus vieux, seront sacrifiés. Il s'agit là d'un vieux réflexe de colonisés ou d'opprimés qui n'ont aucun moyen de défense.

Les travailleurs de l'amiante ont payé des cotisations syndicales durant plusieurs années en espérant une meilleure défense de leurs droits et de leur dignité. Les compagnies minières et le gouvernement québécois ont des responsabilités face à ces travailleurs. Au lieu de licenciements, les syndicats doivent réclamer et s'impliquer dans des programmes de recyclage et de reclassement pour les plus jeunes qui seront mis à pied et des formules avantageuses de préretraite pour les plus âgés.

Les travailleurs de Thetford devront mettre leurs dirigeants syndicaux au pas. Ce n'est pas du travail pour les avocats qu'ils veulent mais un emploi et la sécurité pour eux et leur famille.

BLOC-NOTES

Tous les Rémi

Le jeune Rémi Rousseau, un déficient moyen (mongolien), sera intégré en classe régulière d'une école de son quartier de Québec, dès la rentrée. Ainsi en a décidé, mardi, la Commission scolaire Montcalm au terme de moult hésitations. Les parents ont raison de se réjouir, eux qui se battent depuis quatre ans pour que leur enfant de 8 ans jouisse de la même scolarisation que les élèves dits normaux.

Leur victoire est aussi celle d'autres parents qui, maintenant ou ultérieurement, font ou feront face à une souffrance analogue. Le droit à l'éducation de son choix est un acquis et le droit à la différence marque des points. Quatre ans après l'Année internationale de la personne handicapée, il eût été désespérant d'assister encore au règne de la réaction à l'égard de l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Les études et expériences menées jusqu'ici prouvent, en effet, que l'école, ses agents et sa clientèle régulière profitent tout autant que les enfants en difficulté de cette intégration lorsqu'elle est bien faite. Les enfants "normaux" abattent les préjugés que le monde adulte leur a inculqués. Quant aux "intégrés", ils progressent plus rapidement que si on les avait confinés dans la marginalité ou, dans certains cas, aux classes spéciales. Enfin, l'école publique prend conscience que ce n'est pas aux enfants de s'adapter à elle mais bien plutôt à l'école de masse de s'humaniser, de personnaliser ses encadrements tout en faisant l'"éloge de la différence" pour toutes et tous.

De la belle théorie à la pratique complexe, toutefois, il y a une marge, compte tenu des six grandes catégories de handicaps, des règles budgétaires serrées des commissions scolaires et des relations de travail souvent tendues à l'école.

Dans un rapport qu'il rendait public, il y a un an, sur la condition enseignante au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation résumait bien l'ampleur du défi: "Intégrer les enfants en difficulté ne consiste pas d'abord à les "mêler" aux autres mais surtout à mettre en place les conditions qui leur permettent de ne pas se sentir marginalisés et d'accéder à un état de bien-être personnel, d'autonomie, de confiance, de responsabilité et de réelles possibilités de progresser dans leurs apprentissages et leur développement personnel..."

En ce sens, les problèmes de Rémi et de ses parents ne sont pas résolus depuis la décision favorable de mardi. Par contre, le fait qu'il naisse annuellement au Québec quelque 100,000 enfants affligés d'un handicap léger ou lourd donne à espérer que l'école normalisera avec plus de célérité dans l'avenir l'intégration de marginaux qui sont aussi des citoyens à part entière.

Jacques DUMAIS

AD LIB Des toubibs dépareillés

Je viens d'apprendre la mort d'un vieux médecin que j'ai bien connu, au temps de ma jeunesse, et qui s'avérait aussi bon vivant que bon soigneur. Il avait 88 ans mais je suis certain que ce n'était pas de sa faute... C'est lui qui avait l'habitude de dire: "Va voir un médecin quand t'es malade... autrement t'es sûr que c'est "eux autres" qui vont te faire crever."

Il est vrai que c'était dans le temps. Les théories qu'il professait souvent ne pourraient pas tenir debout devant l'évolution de la médecine moderne et les techniques dont disposent les médecins d'aujourd'hui pour se maintenir... en "moyens". Aussi, ce qu'il aimait t'y ré-



par **Paul LACHANCE**

péter son "gag" favori: "Si tu aimes ce que tu manges, tu digères ce que tu aimes... et tu manges pas ce que tu digères pas. A ce compte-là, tu peux t'envoyer une "plâtrée de ball bearings" avant de te foutre au lit..."

Il mesurait près de 6 pieds et il faisait bien dans les 225 livres. On comprendra pourquoi il ne voulait pas qu'on parle de calories et se montrait un ennemi juré des régimes. Il ne faisait jamais vidanger le moteur de sa

voiture et répétait à qui l'en blâmait: "T'aimerais ça, toi, qu'on te change de sang à tous les quinze jours?..." Un gars coloré dans tous les sens du terme.

Ainsi, il n'aurait sûrement pas aimé rencontrer l'une de mes vieilles connaissances que je n'avais pas vue depuis belle lurette et que j'ai aperçue, l'autre jour, dans le Vieux-Port. Là, j'veux pas passer, comme d'habitude, pour un fieffé menteur. Mais le gars avait tellement maigri qu'à force de le regarder, je me suis mis à avoir tellement de doutes que j'ai failli... lui demander son nom. "Qu'est-ce que tu deviens, que je lui fais." — "Je suis au régime... Si tu savais comme je me sens bien."

Curieux, mais je persiste à croire qu'il serait mieux ailleurs qu'au régime... C'est peut-être ce que lui aurait envoyé "mon vieux" médecin.

Des toubibs comme lui, il y en a encore, malgré tout. Mais en plus moderne, cela va de soi. L'autre jour, j'ai rencontré le mien. "Ça a l'air de gazer, qu'il me fait." — "Pour sûr... Mais là j'ai un de ces blocs. Hier, j'ai fait des folies. J'ai pas mangé de la journée et j'ai pris trop de bière." — "Quelle sorte?" — "De la Lowenbrau." — "C'est de la bonne..." — "Et, puis après, le Christ a bien été 40 jours à jeûner dans le désert." — "Ouais, mais lui, y'était pas à la Lowenbrau..."

FLASH

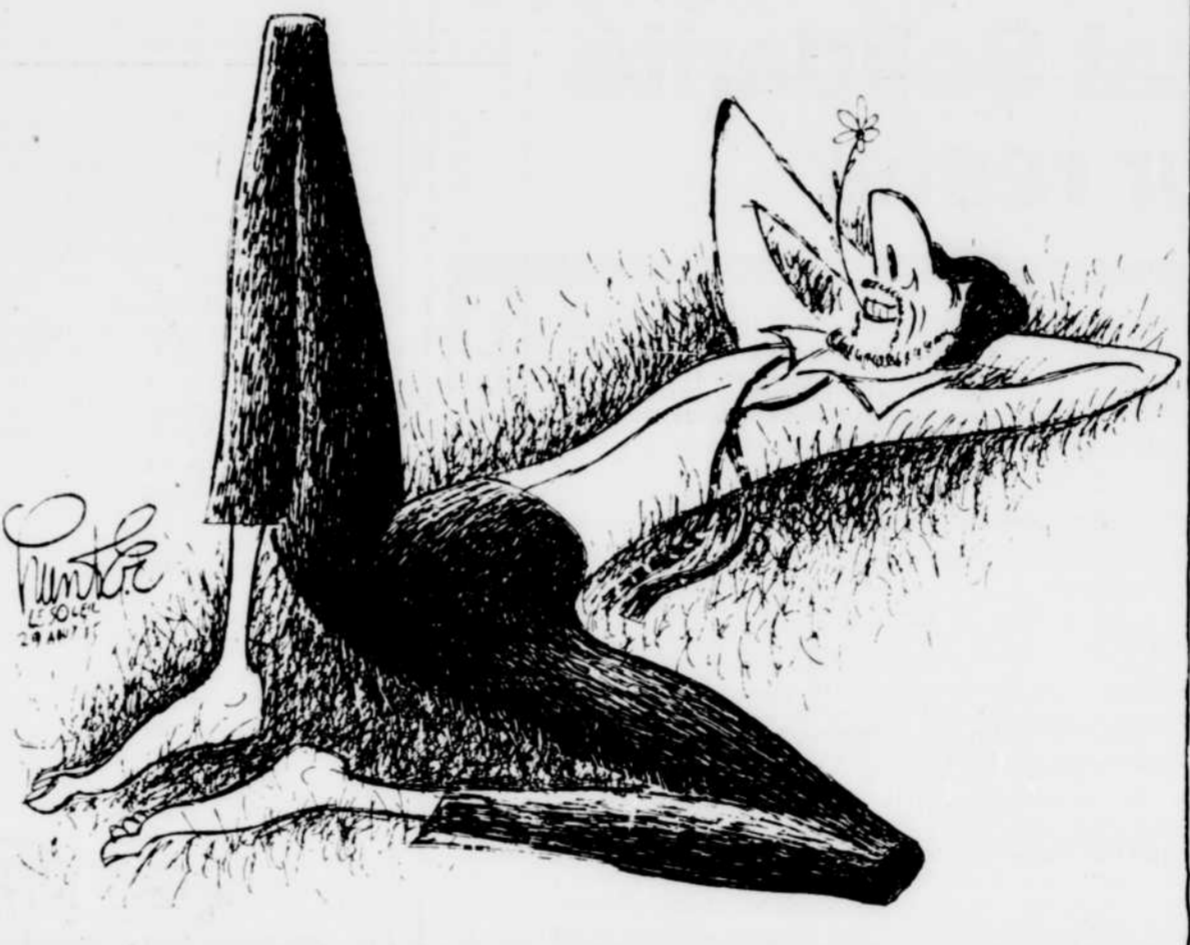
Biron pédale

Avec un ministre de l'Industrie et du Commerce qui pleurniche, son collègue du Commerce extérieur en cavale et celui des Affaires intergouvernementales canadiennes qui se dérobe, le Québec risque de pédaler longtemps avant de se faufiler dans le dossier Toyota.

Avec une longueur d'avance évidente, l'Ontario n'a pas hésité en bon démarqueur à dépasser un émissaire ministériel au Japon. On s'attendrait de M. Rodrigue Biron qu'il mette autant d'ardeur et de ferveur à promouvoir les intérêts économiques du Québec qu'il s'applique à recueillir des appuis pour son poulin dans la course à la direction du PQ. Il a eu beau vendre son âme souverainiste aux sirènes bleues d'Ottawa, on ne s'attendait tout de même pas qu'il leur confie aussi ses responsabilités ministérielles. Le gouvernement péquiste n'a eu cesse de jérémiades à l'endroit de l'équipe Trudeau. Aujourd'hui, avec 75 députés conservateurs du Québec, M. Biron ne trouve mieux que de pouffendre le mandarinat fédéral pour masquer sa propre ineptie.

Roger BELLEFEUILLE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, compte essentiellement sur Ottawa pour convaincre Toyota de s'installer au Québec



L'OPINION DU LECTEUR

Pour la sécurité de nos routes

Lettre au ministre Guy Tardif des Transports.

Comme tout Québécois et usager des routes publiques, je me sens concerné par la sécurité routière et particulièrement comme motocycliste, surtout avec les manchettes des journaux et les statistiques parfois accablantes.

Je constate depuis quelques années que certains intervenants du monde de la moto font leur part pour favoriser la sécurité. Ainsi, les manufacturiers de motos ont amélioré leurs produits (freins, éclairage, performance, suspension, pneus, etc.) de même que les fabricants de vêtements et équipements (casques, visières, vêtements de cuir, im-

perméables de couleur voyante, etc.). Les écoles de conduite pour motocyclistes offrent maintenant beaucoup plus que des cours d'initiation. Les motocyclistes quant à eux se regroupent au sein d'associations prônant la sécurité.

Mais, le ministère québécois des Transports, qui devrait pourtant collaborer, nous invente de nouveaux dangers. Il y a quelques années, nous avions souligné à votre ministère le danger que constituent les ponts à treillis métallique (ponts de Scott, Batiscan, etc.) et les rainures dans le pavage (autoroute laurentienne 73 nord, etc.). La solution fut de faire installer des panneaux nous signalant le dan-

ger. Nous sommes maintenant informés de ces dangers, mais ils existent toujours.

Nous devons maintenant faire face à deux nouveaux dangers qui se répandent sur nos routes. Dans le but de colmater les fentes du pavage, l'on procède au "glaçage" du pavage (autoroute 20 ouest entre Lévis et Charny, autoroute laurentienne 73 nord et sud à Charlesbourg, boul. Duplessis, route 138 près de Baie-Saint-Paul, etc.). Les automobilistes ont de la difficulté à contrôler leurs véhicules dans ces conditions. Imaginez maintenant les motocyclistes tentant de négocier une courbe sous la pluie!

De plus, lors du recyclage de l'asphalte, il arrive très souvent que nous devions circuler durant plusieurs semaines sur l'assiette du pavé, c'est-à-dire sur des rainures très profondes. Pourtant, le ministère des Transports doit se préoccuper de sécurité.

Je me demande parfois si les "grands preneurs de décisions" ne se déplacent pas qu'en avion. J'ose espérer que vous prendrez les décisions qui s'imposent pour régler ces problèmes, pas seulement nous informer de leur existence.

Jean-Yves Parent, président Association de Moto-Tourisme de la Capitale Inc.

Route à continuer

Des centaines d'automobilistes le constatent tous les jours: l'autoroute du Vallon se termine en cul-de-sac à la hauteur des Galeries de la Capitale. Les résidents d'une partie de Lotteville, du Village-des-Hurons, de Neufchâtel, de St-Emile et du Lac-St-Charles doivent emprunter les boulevards Bastien, Chauveau ou St-Jacques pour atteindre du Vallon, augmentant ainsi considérablement la distance à parcourir pour aller au centre-ville, au cégep de Ste-Foy,

à l'université Laval, etc.

Il y a des plans qui dorment dans les tiroirs du ministère des Transports de la province, depuis une dizaine d'années, destinés à prolonger cette voie rapide jusqu'au boulevard Bastien. Quand les gens du nord de la ville de Québec verront-ils la réalisation de ce projet? N'est-ce pas qu'il y a là l'objet d'une belle promesse électorale?

Robert Berthiaume, Québec

Erreur à la CTCUQ

Le retour à l'école est commencé et je crois que des administrateurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec devraient être du nombre. Dans les autobus de la CTCUQ nous voyons de la publicité incitant les usagers et usagères à acheter des "billets jaunes" à \$0.90. Ainsi nous économiserions 22 pour 100 sur le prix régulier. En fait les petits "billets jaunes" ne nous font économiser que 18,2 pour 100. Un escompte, ça se calcule sur le prix régulier et non pas sur le prix réduit. Ainsi (petit cours de calcul), nous économisons \$0.20 sur \$1.10 et non pas sur \$0.90. Donc: $\frac{0.20}{1.10} \times 100 =$

18.2 pour 100. Si nous économisons 22 pour 100, le prix de notre "billet jaune" serait de \$0.86.

En voyant toutes ces affiches, je me suis mis à me demander si c'est en calculant de la sorte que les administrateurs s'y prennent pour nous faire croire à des coûts croissants? Ou bien est-ce de la publicité trompeuse? Non ils n'oseraient pas. Puis je me suis dit: Si la CTCUQ est capable de fonctionner en nous accordant "22 pour 100" de réduction pourquoi ne réduirait-elle pas le "billet jaune" à \$0.85 ou \$0.80 afin de nous remettre le 4 pour 100 qu'elle a perçu en trop?

Denis Cusson Québec

La foi en assurance

Au cours du mois de juillet, j'ai reçu une lettre de la compagnie Le Groupe Pratte-Morissette Associés me demandant des directives pour mon contrat avec la Northumberland Compagnie d'Assurance (NGIC) afin de pouvoir remplacer, en mon nom, cet assureur par un autre. On se souviendra, qu'en raison de faillite, les dossiers de la Northumberland avaient été transférés au Groupe Pratte-Morissette Associés.

C'est alors que le Groupe Pratte-Morissette a annoncé la négociation d'une couverture provisoire avec La Laurentienne Générale et deux de ses filiales pour tous les clients détenteurs de polices de la NGIC. Cette couverture devant nous protéger jusqu'à la date d'échéance du contrat NGIC, avec des garanties identiques mais... avec prime additionnelle. Ce qui fait qu'il m'en coûtera pas moins de \$475.24 taxe incluse bien sûr, quelle aubaine, pour acheter à nouveau une protection que j'ai déjà payée. N'est-ce pas aberrant?

Toutes ces actions en justice sont répugnantes pour les clients qui subissent les conséquences de l'insolvabilité des compagnies d'assurances. De plus, les mesures prises pour réagir à ces faillites ne vont pas plus dans

l'intérêt des clients que dans celui de la société. En plus d'avoir à payer une somme due pour la deuxième fois, nous avons à contribuer à des frais élevés d'action judiciaire, sans parler du temps et de la peine que suppose toute poursuite.

Que me serait-il arrivé si je n'avais pas payé ma prime à la Northumberland? Pour une citoyenne ordinaire, croyez-moi, à défaut de règlement, mes comptes auraient été transmis à des avocats pour recouvrement par les voies de droit, et qui plus est, on n'aurait certainement pas questionné mes raisons.

Huguette Langlois-Fournier, Charlesbourg

Un appel

Les femmes devraient se réveiller. Bientôt nous aurons des élections et si toutes les femmes votaient pour Pauline Marois, en plus des hommes qui sont déjà en sa faveur, elle serait élue haut la main.

Les femmes devraient cesser de se plaindre et faire preuve de solidarité. Elles pourraient avoir ce qu'elles désirent en s'unissant. Elles en sont capables si elles s'aiment les unes, les autres.

Jean-Paul Marceau, Ste-Claire

Fils du premier administrateur Marcel Morisset a vécu l'Expo du début du siècle

♦ M. Marcel Morisset, âgé de 74 ans, effectuait hier une visite à l'Exposition provinciale en compagnie du directeur administrateur de la Commission de l'Expo, M. Pierre Brousseau. M. Morisset est le fils de M. Georges Morisset qui fut le premier administrateur de la Commission de l'Exposition, de 1911 à 1937 environ.

par J.-Claude PAQUET

M. Morisset en a long à raconter sur les expositions du début du siècle, alors que depuis l'âge de 7 ans, il y suivait son père et à lui-même travaillé à la Commission de l'Expo par la suite.

C'était l'époque, rappelle M. Morisset, des expositions dans la vase, en effet dit-il, il n'y avait aucune voie pavée sur le parc de l'Exposition et il était tout aussi rare à cette époque de connaître des expositions sans pluie.

Y avait-il des manèges dans le temps? Certainement, rappelle M. Morisset. En février de chaque année, son père se rendait à une convention à Chicago où on recrutait les manèges, les organisateurs de spectacles, et même le cirque Ringling Bros. M.

Morisset rappelle aussi qu'on faisait à l'époque un feu d'artifice à chaque jour, et qui coûtait alors l'impressionnante somme de \$1.000 par jour. Les prix d'entrée étaient de 25 cents pour les enfants et de 50 cents pour les adultes. Dans les sept jours que durait l'Expo, dit M. Morisset, on comptait aux alentours de 200.000 visiteurs. M. Morisset rappelle d'ailleurs que dès la fin des classes, il partait avec son père pour une tournée de quinze jours en voiture à cheval, dans les comtés environnants de Québec, pour poser des affiches de l'Exposition. Pourquoi un avion sur le poster de 1914 ci-contre? M. Morisset dit tenir de son père que cette année-là, la Commission de l'Expo avait engagé un pilote de monoplane français, un dénommé Vézine, pour qu'il laisse tomber de son appareil en vol des dépliants publicitaires sur la tenue de l'Expo.

Caractère agricole

Certes, dit M. Morisset, l'Exposition a toujours eu un caractère agricole, mais c'était encore plus évident à cette époque. Pendant de nombreuses années, d'ailleurs, dit-il, les médailles du Mérite agricole étaient décernées

à l'occasion de l'Exposition provinciale.

On aurait tort de croire cependant que la première Exposition provinciale a eu lieu en 1911. Des documents d'archives de la Commission de l'Expo indiquent que la première Exposition provinciale a eu lieu à Montréal en 1853, sous les auspices du ministère de l'Agriculture. Cette manifestation devait se tenir dans différentes villes de la province, mais le comité chargé de l'administrer favorisait le plus souvent la ville de Montréal.

Québec fut l'hôte de cette exposition en 1854, 1860, 1871, 1877 et 1887. Une entreprise connue sous le nom de "La compagnie de l'Exposition de Québec" fut créée en 1892 pour assurer la permanence d'une exposition agricole, qui en organisa sept, soit en 1894, 1898, 1899, 1901, 1904, 1910 et 1911.

Le 2 février 1912, une résolution du conseil municipal de Québec municipalisait cette entreprise et la ville a acquis les terrains et les bâtiments au prix de \$195.861,79, et a formé la Commission de l'Exposition cette même année. M. Georges Morisset, alors journaliste au journal LE SOLEIL, fut engagé comme administrateur.



Un premier gagnant Kinsmen

♦ C'est hier, au magasin La Baie de Place Laurier que le gagnant du premier tirage du club Kinsmen a reçu son bon d'achat en marchandises d'une valeur de \$5.000. Tiré lors de l'ouverture de l'Exposition provinciale, ce premier prix a été gagné par M. Claude Arsenault, de Cap-Rouge, qui est chef du service de toxicomanie au ministère des Affaires sociales. M. Arsenault a jusqu'au 31 décembre pour effectuer ses achats au magasin La Baie.

Le tirage d'une motocyclette de marque Suzuki, dans les tirages 1985 du club Kinsmen à l'Exposition provinciale aura lieu tel que prévu. Même si la moto annoncée a été impliquée dans une faillite, le secrétaire du club, M. Guy Paré, explique qu'il n'y avait pas de quoi paniquer puisqu'il s'agit d'une valeur de moins de \$4.000 sur des recettes de l'ordre de \$800.000. Nous avons contacté la maison Suzuki à Toronto, dit-il, et nous en avons obtenu une autre en tous points identiques, qui est d'ailleurs présentée en face de la maison Kinsmen, à l'Expo.



COMMENT CHOISIR VOS COURS D'ANGLAIS?

ANALYSEZ VOS BESOINS.

On peut apprendre l'anglais pour plusieurs raisons: pour le travail, pour voyager, pour sa satisfaction personnelle. Avant de prendre un cours d'anglais, sachez ce qui vous motive... Ainsi vous pourrez mieux choisir.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES APPROCHES ET LES CONTENUS.

Un bon cours d'anglais: — découpe et organise votre apprentissage; — vous propose des objectifs de communication réalistes; — vous propose des activités intéressantes, significatives et constructives; — répartit de façon équilibrée l'apprentissage formel et la conversation libre; — évalue votre progrès et vous en fait part.

EXIGEZ DES PROFESSEURS COMPÉTENTS.

Le professeur compétent est celui qui connaît son domaine, qui aime enseigner et qui s'intéresse à ses élèves.

MÉFIEZ-VOUS DES FORMULES "MIRACLES".

Les cours pensés et structurés en fonction de principes pédagogiques et linguistiques réfléchis donnent de meilleurs résultats. Il est faux de penser qu'on peut apprendre l'anglais en un jour.

SOYEZ CRITIQUES!

La, comme ailleurs, exigez de la qualité.

NOTRE ÉQUIPE VOUS OFFRE DES COURS D'ANGLAIS D'UNE EXCELLENTE QUALITÉ. IL NOUS IMPORTE QUE VOUS RÉUSSISSIEZ!

- Cours réguliers du soir.
- Cours intensifs de jour.
- Cours pour cadres et professionnels.
- Cours pour enfants et adolescents les samedis et fins de semaine.
- Cours privés et semi-privés. (Horaire à la convenance du client).

Heures de bureau: de 9h à 17h



le centre d'activités ici, on parle anglais inc.

Tél.: (418) 658-7704

2860, chemin des Quatre-Bourgeois, suite 200, Ste-Foy, Québec G1V 1Y3

Fou fou fou les TARIFOUS!

C'est tout chaud!
C'est tout nouveau!
Tarifous toute l'année.
Faut être fou pour pas en profiter!

New York Aller simple
À partir de **69** \$
un rabais de 129\$ sur votre Prêt-à-partir

Montréal Aller simple
À partir de **39** \$
un rabais de 53\$ sur votre Prêt-à-partir

Vancouver Aller simple
À partir de **179** \$
un rabais de 303\$ sur votre Prêt-à-partir

CONDITIONS

Les tarifs indiqués sont ceux d'un aller simple et sont en vigueur à l'achat d'un aller-retour. Les places sont limitées; elles peuvent ne pas être disponibles sur certains vols, et certains jours. Les billets doivent être achetés dans les 14 jours suivant la réservation et au moins 30 jours avant le départ. Aucun remboursement ni changement. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche après le départ. Séjour maximum: 30 jours. Les conditions pour les vols de la Floride peuvent varier. Les tarifs pour les destinations américaines sont sujets à l'approbation gouvernementale.

Pour en savoir plus long ou pour réserver, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 692-0770. DRF 718

DESTINATIONS Départ de Québec	TARIFS NORMAUX Aller simple	TARIFOUS Aller simple à partir de	RABAIS FOUS
HALIFAX	178\$	79\$	99\$
TORONTO	145\$	59\$	86\$
WINNIPEG	285\$	99\$	186\$
CALGARY	410\$	139\$	271\$
LOS ANGELES	581\$	175\$	406\$

*Basé sur le prix aller-retour.



AIR CANADA

Cartier

DES VÊTEMENTS IMPECCABLES D'UN GRAND CHIC



COMPLET 100% LAINE

Complet en flanelle un modèle actuel dont le boutonage souligne la ligne.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 65.05

169⁹⁵

RÉGULIER JUSQU'À 235.00

VESTE SPORT

Une veste de qualité pour l'homme de bon goût en pure laine vierge.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60.05

89⁹⁵

RÉGULIER JUSQU'À 150.00

BLOUSON MELTON

Un blouson très en vogue. Réalisé en melton laine légère. Isolation de bourre polyester.

ÉPARGNEZ 40.05

39⁹⁵

RÉGULIER 80.00

PULL EN LAINE

Confection canadienne de qualité. Ils peuvent être portés avec des tenues sport ou même plus habillées.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 28.05

29⁹⁵

RÉGULIER JUSQU'À 58.00

ACCEPTONS CHEQUES PERSONNELS

Cartier

BON PREMIER EN MODE MASCULINE

Galeries Charlesbourg — 626-4304
Galeries Chagnon — 833-1401
Galeries de la Capitale — 626-1080

MONTREAL • DORVAL • JOLIETTE • SAINT-JEROME • SAINT-EUSTACHE
SHERBROOKE • GRANBY • LONGUEUIL • VALLEYFIELD • QUÉBEC • LEVY
CHARLESBOURG • CHICOUTIMI • TROIS RIVIÈRES • TROIS RIV. OUEST
SHAWINIGAN • FEMBRON

Mérite agricole La ferme Legault gagne le 1er prix

◆ C'est Aline et Germain Legault, copropriétaires de la Ferme Legault et Fils, de Côteau-du-Lac, circonscription de Soulanges, qui ont gagné le prestigieux prix de la médaille d'or du Mérite agricole, en 1985.

par Florent PLANTE

Les Legault deviennent du même coup commandeurs de l'Ordre du mérite agricole, et récipiendaires du drapeau et de la rosette, prix que leur a remis, hier soir, le ministre Jean Garon, à la fin du banquet annuel, au Château Frontenac, à Québec.

En 1985, le concours a mis en compétition 90 agriculteurs participants venant de 14 circonscriptions de la grande région de Montréal.

Pour la médaille d'argent, Gertrude et Urbain Grégoire, propriétaires de la Ferme U. Grégoire et Fils, de Saint-Blaise, circonscription de Saint-Jean, ont devancé 23 autres concurrents. Le bronze est allé à Ghislaine et Yvon Villeneuve, de la Ferme Villybon, de Saint-Augustin de Mirabel, qui ont devancé 56 concurrents.

Grand mérite

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a décidé d'élargir cette année le concours de l'Ordre du mérite agricole en décernant des décorations et diplômes à des personnes qui ne sont pas agricultrices, mais qui ont rendu service à la profession, que ce soit dans l'enseignement, la recherche, le syndicalisme ou le journalisme agricole.

Les deux premières femmes récipiendaires du "Très grand mérite spécial" sont Mme Jeannine Bourque, syndicaliste et depuis 1981 régisseuse à la Régie des assurances agricoles, ainsi que Mme Germaine Goudreault, âgée de 82 ans, qui a oeuvré dans les Cercles des fermières, à l'UCC, l'AFEAS, la Société canadienne d'établissement rural, etc.

Armand Bérubé, qui fut journaliste au SOLEIL, professeur, et finalement directeur de l'émission radiophonique le Réveil rural, et ensuite le "Choc des idées" et "Les travaux et les jours".

Pierre Bourque, horticulteur en chef et directeur général du Jardin botanique de Montréal.

Québec, Le Soleil, jeudi 29 août 1985

Paul Boutet, longtemps commentateur à la série télévisée "Les travaux et les jours".

Elzéar Campagna, professeur à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis à la faculté d'agriculture de l'université Laval, avant de devenir doyen de cette faculté. Il fonda aussi la station de recherches Des Buissons, sur la Côte-Nord.

Jean-Marc Kirouac, animateur et syndicaliste au sein de l'UCC puis ensuite de l'UPA et ex-directeur de La Terre de Chez Nous.

L'abbé Maurice Proulx, prêtre-agronome, enseignant et cinéaste ayant produit plus de 50 films sonores et une centaine de documentaires sur les recherches agricoles, les régions du Québec, etc.

Gabriel Renaud, fondateur du Salon de l'agriculture de Montréal, et finalement Ferdinand Ouellet, directeur du Département d'économie rurale à l'université Laval et sous-ministre en titre au MAPA depuis 1977.

IKEA COUPE LES FRAIS D'ÉDUCATION.



FLINGA, sac à dos, pour transporter livres, vêtements ou la pomme qu'on offre au professeur.

8\$

GAGNEZ UNE BOURSE D'ÉTUDES IKEA!

Vous pourriez réduire les frais d'instruction supérieure pour un enfant chanceux, courtoisie d'IKEA.

Vous pourriez ainsi oublier les soucis financiers qu'entraînent quatre années d'éducation post-secondaire. Que ce soit votre fils ou votre fille, votre neveu ou votre nièce, vos petits-enfants ou même le petit voisin, c'est d'instruction qu'on parle. (Et au moins, ça vous permettra de les garder hors de la maison pour encore quatre ans!)



PALLAS, chaise, le grand confort qui permet une grande concentration, rouge, blanc ou noir.

65\$



RASSEL, babillard. Deux grandeurs. A compter de

6\$

SNACK 6, rangement pour magazines.

2\$



PENNA 7, classeur pour la maison.

3\$ ch.

BOJ, pupitre, une table de travail qui s'adapte facilement, illustrée ici en blanc.



287\$

BONGO, table à dessin, une oeuvre d'art, rouge, jaune ou bleu.

10\$



PANTER, table et chaise, rouge.

Table 39\$

Chaise

26\$



12\$

ARKITEKT, lampe, une idée brillante offerte en couleurs variées.

Lire les détails complets du concours en page A-10.



L'IMPOSSIBLE MAGASIN D'AMEUBLEMENT DE SUÈDE

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Québec, P.Q. G2J 1A1 Tél. (418) 622-IKEA
Heures: lun.-mer. 9h30 à 17h30, jeu., ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



ARTS ET SPECTACLES

Dernier sondage BBM

L'écart se rétrécit entre CHRC et CJMF-FM

◆ L'été 1985 ne fait pas exception à la tendance amorcée il y a à peine 10 ans, au moment de l'éclosion rapide de la bande FM. Encore aujourd'hui les stations FM voient leurs auditoires s'accroître par rapport à ceux de la radio AM.

temps dernier (69,800 au lieu de 133,700 dernière). Mais contrairement à ce que l'on fait toujours en comparant des saisons identiques d'une année à l'autre, cette fois-ci je m'aperçois que c'est avec le sondage du printemps qu'il faut

valables entre ces deux étés.

On voit ainsi que dans la simple position de chacune des 12 stations, elles ont gardé exactement leur même place dans les deux sondages, alors qu'il y a des variantes en termes du nombre d'auditeurs.

Et malgré la baisse supposée naturelle des auditoires de l'AM, l'été, deux stations ont fait mentir la croyance: CBV-AM, qui est passée de 134,600 auditeurs en moyenne par semaine au printemps à 169,700 cet été, et CKCV, qui après avoir connu un printemps désastreux de 95,700 auditeurs, remonte à 143,900 (serait-ce parce que la programmation était essentiellement musicale?)



A C.J.R.P., l'émission du matin de Pierre Poitras a attiré plus d'auditeurs qu'au printemps.

230,500 au printemps à 213,700 avec 32 pour 100 ayant plus de 50 ans dans le "marché central" (le territoire de rayonnement qui est le même pour toutes les stations). Puis c'est le contraire à CHIK-FM, qui passe de 126,200 à 149,900 et seulement 8 pour 100 d'auditeurs de 50 ans et plus.

CJMF-FM a réussi le plus gros sondage de son histoire turbulente, et elle n'est plus la station préférée des 12 à 17 ans (16 pour 100), alors que CHOI-FM la supplante (20 pour 100), toujours dans le rayonnement central, égal pour tous.

Je ne voudrais pas finir sans souligner que la station anglaise de Radio-Canada à Québec, CBVE-FM, qui diffuse les émissions du réseau AM a augmenté son auditoire de 60,7 pour 100 depuis le printemps (de 28,300 à 45,500).

CHRC est toujours la station ayant les auditeurs les plus fidèles (12,9 heures en moyenne par semaine), suivie de CITF-FM (11,3 heures) et de CJRP (3,8 heures).

Selon la maison

BBM, c'est à Québec que la population a écouté le plus la radio dans les sept plus grands marchés du Canada, cet été.

Per capita, les Québécois ont écouté 24,1

heures de radio par semaine. On a passé nos vacances chez nous, où il n'a pas fait assez beau. Mais c'est sans doute à cause de cette statistique que ce sondage est très difficile à expliquer.



par Yves BERNIER

La station CHRC confirme sa première position dans les cotes d'écoute du sondage BBM de l'été rendu public hier matin, et CJMF-FM s'y rapproche avec un écart réduit de 50 pour 100 par rapport au prin-

faire des comparaisons. Dans la région de Québec, le dernier sondage d'été remontait à 1983, et il s'est passé trop de choses dans le milieu radiophonique depuis deux ans pour que les comparaisons soient

Meilleures cotes d'écoute au quart d'heure pour les émissions du matin

POSITIONS	ÉTÉ 85	PRINTEMPS 85
1—CHRC 6h-10h	107,500	104,900
2—CBV-AM 6h-9h	30,700	28,900
3—CJMF-FM 7h-10h	23,000	22,100
4—CFLS 6h-9h	18,400	18,600
5—CJRP 6h-9h	17,700	14,400
6—CITF-FM 6h-9h	9,400	13,000
7—CHIK-FM 6h-9h	6,600	8,400
8—CHOI-FM 6h-9h	5,900	9,100

Quelques points

Ce sondage nous a réservé également certaines surprises. D'abord, si CJRP voit sa moyenne d'auditeurs baisser, l'émission du matin maintenant animée par Pierre Poitras est passée d'une moyenne au quart d'heure de 17,700, l'émission de Suzanne Lapointe animée par

Changements au Télé-Magazine

18h30 (3) (7) (11) (13) A PREMIERE VUE
Films: Le Matou, Visage pâle, Le 4e pouvoir.

20h00 (9) (12) (15) (18) (23)
STATION SOLEIL
Inv.: Clémence Desrochers, Marianne Sargent, Eric Berchot, Robert Loffont (Suiet), Québec dans l'édition française), Claude Leclouh (Suiet), Le film Partir, revenir).



AVIS AUX USAGERS DE LA CTCUQ

D'importantes améliorations seront apportées au réseau de la CTCUQ à compter du 31 août

Création de 5 nouveaux parcours

- Le parcours n° 5 reliera la place Jacques-Cartier au centre François-Charon, tout en desservant de nouveaux secteurs d'habitation le long de la rivière Saint-Charles et le pavillon technique de la CECO
- Le parcours n° 29 reliera directement la place Jacques-Cartier au Complexe scientifique, à la S.A.Q. et au parc Champigny. Il prendra la relève du parcours n° 19 dont le trajet et l'horaire seront dorénavant intégrés au parcours n° 9
- Le parcours n° 57, de type directionnel, reliera la partie Nord-Ouest du quartier Courville (Beauport) au centre-ville de Québec, desservant le nouveau secteur résidentiel à l'est de la rue Saint-Jean-Baptiste et prenant la relève du parcours n° 56 pour la desserte du secteur commercial Larue
- Le parcours express n° 231 reliera Charlesbourg et le secteur nord-ouest à la pointe de Sainte-Foy, via les boulevards de la Capitale et Henri IV avec arrêt au terminus Masson/Michelet. Il desservira dans Charlesbourg le secteur dans l'axe de la rue des Platanes et des boulevards Mathieu et Henri-Bourassa
- Le parcours express n° 260 assurera une liaison directe entre Beauport (avenue Royale) et le centre-ville de Sainte-Foy, via les boulevards de la Capitale et du Vallon

Amélioration du service sur 25 parcours

- L'intervalle du service sera améliorée sur les parcours n° 9-19, 15, 25, 30, 38, 54, 55 et 80
- Le trajet sera prolongé sur les parcours n° 11 (secteur Gingras / Alain de la pointe Sainte-Foy) et n° 52 (secteur Rimbaud / de Calais de Beauport). Le trajet de la branche Est du parcours n° 56 sera dirigé vers le secteur du Ruisseau / Nordiques (Beauport)
- Des départs seront ajoutés sur les parcours n° 12, 24, 138, 215, 254, 271, 273, 280 et 284
- Le service du dimanche sera amélioré sur les parcours n° 12, 36, 38, 39, 51, 54, 55, 71 et 73

Autres modifications

- Intégration complète des parcours n° 17 et 22 pour former un nouveau parcours n° 22
- Changements mineurs apportés au trajet ou à l'horaire des parcours n° 16, 18, 34, 35, 37, 50, 53, 60, 79, 81, 82X, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89 et 230
- Abandon du service sur le parcours n° 10 dont la relève est assurée par le parcours n° 18 pour la desserte du secteur Sud-Est de Limoilou

Pour plus de détails sur toutes ces modifications au réseau, consultez les nouveaux guides-horaires disponibles dans les autobus et à nos bureaux des services à la clientèle.

Pour faciliter vos déplacements en autobus sur l'ensemble du territoire desservi par la CTCUQ, procurez-vous la nouvelle édition 1985-86 de notre Guide du réseau en vente à nos bureaux des services à la clientèle.

Bureaux des services à la clientèle

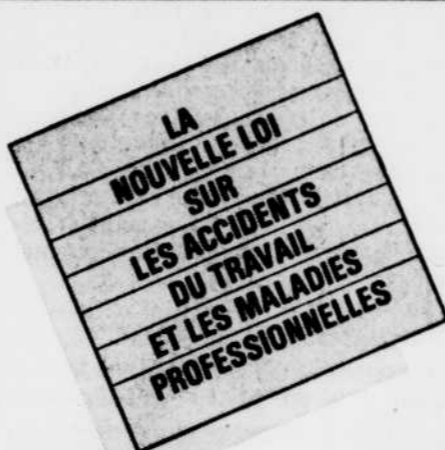
Complexe Place Jacques-Cartier (rez-de-chaussée)
Place Laurier (mail est)



Renseignements téléphoniques

627-2511 de 7h à 21h30
(8h30 à 21h30, les samedis, dimanches et jours de fêtes)

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



Priorité à votre sécurité

La nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles entre en vigueur le 19 août 1985.

Cette loi améliore considérablement le régime de protection des victimes d'accidents du travail. C'est la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la CSST, qui est chargée de l'administrer.

LE REVENU DU TRAVAILLEUR EST PROTÉGÉ

- pour la journée de l'accident, l'employeur doit payer au travailleur le salaire auquel il aurait eu droit normalement
- si l'absence se prolonge au-delà de la journée de l'accident, le travailleur a droit, pendant les 14 premiers jours, à 90 % de son salaire net, payés par l'employeur et remboursés par la CSST
- si l'absence dure plus de 14 jours, la CSST versera au travailleur 90 % de son revenu net retenu tenant compte notamment de sa situation familiale
- le travailleur, qui ne peut exercer son emploi à cause d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, a droit à des indemnités de remplacement de revenu tant qu'il a besoin de soins médicaux ou de services de réadaptation

- si le travailleur a subi des dommages corporels permanents, il a droit, en plus, à un montant forfaitaire, établi en fonction du pourcentage de son atteinte permanente et de son âge

LES RESPONSABILITÉS DU TRAVAILLEUR

- le travailleur doit maintenant prendre certaines responsabilités pour obtenir les indemnités auxquelles il a droit
- pour obtenir ses indemnités des 14 premiers jours, le travailleur doit présenter à son employeur l'attestation médicale requise, qu'il aura fait remplir par son médecin
- si l'absence dure plus de 14 jours, le travailleur doit lui-même faire sa réclamation à la CSST

PRIORITÉ AU MÉDECIN DU TRAVAILLEUR

- le médecin choisi par le travailleur pose le diagnostic et détermine les soins et traitements requis, ainsi que la période nécessaire à la guérison du travailleur ou à la stabilisation de son état de santé
- c'est également le médecin du travailleur qui évalue, s'il y a lieu, le pourcentage d'atteinte permanente subie par le travailleur et les limitations fonctionnelles qu'entraîne son accident ou sa maladie

- si l'employeur conteste les conclusions du médecin du travailleur, il doit d'abord obtenir un rapport d'un autre médecin qui, après avoir examiné le travailleur, arrive à des conclusions différentes, c'est un médecin arbitre, indépendant de la CSST, qui tranchera le litige
- le travailleur, comme l'employeur, peut en appeler de l'avis du médecin arbitre directement à la Commission d'appel

PRIORITÉ AU RETOUR AU TRAVAIL

- le droit au retour au travail et le droit à la réadaptation sont liés: en rendant le travailleur autonome, tant sur les plans physique que social et professionnel, la réadaptation lui permet d'exercer son droit au retour au travail
- le travailleur a le droit de reprendre son emploi ou un emploi équivalent, dès qu'il en est capable; s'il en est incapable, son employeur doit lui offrir le premier emploi convenable qui devient disponible dans un de ses établissements
- le droit au retour au travail doit s'exercer dans certains délais, en dedans de deux ans, si l'entreprise du travailleur comptait plus de 20 employés au moment de l'accident et sinon, en dedans d'un an

- si le retour au travail est permanent par une atteinte physique, le travailleur bénéficie d'un plan de réadaptation individualisée auquel il doit collaborer

REVISION ET APPEL

- toutes les décisions de la CSST peuvent faire l'objet d'une demande de révision ou d'appel
- toute décision d'ordre médical, qui a été soumise à un arbitre médical, peut également être portée en appel
- l'organisme qui juge les appels de façon finale est la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, un organisme créé par la loi et tout à fait indépendant de la CSST

La nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ne s'applique qu'aux accidents, aggravations, rechutes et récurrences, survenus à PARTIR DU 19 AOÛT, et aux maladies professionnelles déclarées à partir de cette date. Dans tous les autres cas, c'est l'ancienne loi qui continue de s'appliquer et les travailleurs conservent tous leurs droits acquis. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de la CSST le plus près de chez vous.



CSST

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Gouvernement du Québec

ABITIO — TEMISCAMINGUE 33 rue Gamelin Ouest POUYE (Québec) J9K 2R3 (819) 762-4391 900 5 ^e Avenue VAL D'OR (Québec) J9P 1B9 (819) 824-2724	205, boulevard York 1 ^{er} étage C.P. 2488 GASPE-MARBOUR (Québec) G0C 1S0 (418) 368-5819 200, boulevard Perron Ouest NEW-RICHMOND (Québec) G0C 2B0 (418) 302-5091	595, boulevard Lafèche Sableux-Mingan BAIE-COMEAU (Québec) G5C 1C4 (418) 589-6321	437, rue de L'Anse-de-la-Pêche J0S 1T1 (514) 259-8080 306, 7 ^e 1 ^{er} (514) 259-8080	1050, rue Courbe SAINT-JÉRÔME (Québec) J7Z 5V6 (514) 431-4000	1325, rue King Ouest SHERBROOKE (Québec) J1J 2B8 (819) 821-0000	7, rue Bala VAL-LEVEL (Québec) J9A 1K3 (514) 371-6841	7, rue Bala VAL-LEVEL (Québec) J9A 1K3 (514) 371-6841	327, rue Notre-Dame Nord TREVISO-MOUS (Québec) G6A 2S8 (418) 338-0181
BAS-SAINT-LAURENT — GASPIE 182, rue des Gouverneurs PIMOUKI (Québec) G5L 8D1 (418) 722-3717	Au Grand Passage REZ-DE-CHAUSSÉE 690, boulevard Larue SPT LES (Québec) G4R 4N8 (418) 562-7031	1700, boulevard Lavie LAVAL (Québec) H7S 2D6 (514) 658-7400	2, campagne Desrochers MONTREAL (Québec) C.P. 3, succursale Desrochers MONTREAL (Québec) H3B 1M1 (514) 873-3152	25, boulevard St-Jacques L'ANCIENNE-LAQUELLE (Québec) J4K 5S2 (514) 679-8390	78, rue Dufour GRANBY (Québec) J0G 4V5 (418) 378-7971	1, rue Siméon-Honand SOREL (Québec) J9P 1E3 (514) 643-7727	15, boulevard Gagné MULL (Québec) J8Y 8N5 (819) 775-8050	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463
NOUVEAU-QUÉBEC Case postale 690 MUSKIEUX (Québec) J9K 2K1 (514) 636-4956	15, boulevard Gagné MULL (Québec) J8Y 8N5 (819) 775-8050	1, rue Siméon-Honand SOREL (Québec) J9P 1E3 (514) 643-7727	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463	113, boulevard Sacré-Coeur S. P. 1019 SAINT-FÉLIX (Québec) G0W 2V0 (418) 670-5463	



Le réalisateur du film "Le Matou", Jean Beaudin, et le jeune comédien Guillaume Lemay-Thivierge ont rencontré la presse, hier, à Montréal.

Le film "Le Matou" rend mal ce remarquable roman

♦ MONTREAL — On attendait un gros matou superbe et magnifique, un minou de la taille d'un mythe et capable, par sa seule présence, de déclencher une saga sur le plateau Mont-Royal. Nous n'aurons finalement à nous mettre sous la dent qu'un chat de ruelle miteux, peureux, frieux, même pas capable de chasser les oiseaux d'une histoire romanesque pourtant superbe au départ.

par Louis-Guy LEMIEUX

Le film a été accueilli hier matin par des applaudissements et des bravos. On peut se demander si ce n'est pas plus le succès remarquable du livre (700.000 copies vendues en Europe francophone) que le film qu'on applaudissait. On applaudissait le fait que ce film de \$6 millions (y compris la série) ait été tourné à Montréal, en bonne partie sur le plateau et dans le Vieux-Montréal. On applaudissait plus l'écrivain Yves Beauchemin que le cinéaste Jean Beaudin.

C'est bien triste à dire mais, selon ma prétentieuse opinion critique, les deux films à gros budgets tournés, produits et réalisés à Montréal cette année ("Night Magic" et "Le Matou") sont des échecs cinématographiques parlants.

"Night Magic", c'est de la musique donc du vent et on s'en fout un peu. Mais "Le Matou", c'était important de le réussir et d'en faire une sorte de prototype du cinéma québécois à distribuer dans le monde entier.

Le roman avait réussi l'alchimie de l'âme canadienne-française citadine placée en milieu cosmopolite. Le film n'a pu rendre cette chimie de personnages mis en situation caricaturale pour mieux inventer un monde qui nous ressemble vraiment pour une fois dans notre littérature locale. C'est ce qui fait que le roman connaît un succès mondial. Et c'est ce qui fait que le film n'a pas cette envergure. Dommage.

En conférence de presse, hier, au Méridien, devant des journalistes spécialisés gênés de poser la bonne question embarrassante, l'écrivain Yves Beauchemin a déclaré "du fond du coeur" qu'il était "très satisfait" de l'adaptation cinématographique de son roman. Il était bien mal placé pour dire autrement.

Pour petit et grand écran

Précisons, comme l'a fait la productrice Justine Héroux, qu'on a tiré du "Matou" une mini-série



Florent (Serge Dupire), Elise (Monique Spaziani) et Monsieur Emile (Guillaume Lemay-Thivierge) dans une scène du film "Le Matou", réalisé par Jean Beaudin.

de six heures pour la télévision et un long métrage de plus de deux heures. Le tout signé Jean Beaudin.

A ce sujet, le réalisateur précise qu'il y avait deux tournages bien définis, l'un pour la télé et l'autre pour le cinéma en salle. Mais encore là on peut se demander si cette méthode plus rentable de faire imposer par les producteurs sert vraiment le cinéma. A ce jour, les "Plouffe" et "Bonheur d'occasion" en ont cruellement souffert. "Le Matou" aussi quoi qu'on en dise.

Rappelons que le film s'attache surtout à l'histoire d'un petit couple montréalais du plateau Mont-Royal dont le rêve est de devenir propriétaires d'un restaurant "La Binerie". Ils achètent leur binerie mais sont en butte rapidement aux intérêts mesquins d'un bon Juif et d'un personnage énigmatique d'origines européennes douteuses. Le petit couple gagnera la partie grâce à Monsieur Emile, un garçonnet précoce, un gavroche des ruelles de Montréal qui vit seul avec son fameux matou.

Certaines qualités

Ce n'est pas un film raté. C'est un film pas réussi dans ce sens qu'il tombe dans le mélo alors qu'il s'agissait d'humour baroque. Il y a cependant des morceaux de bravoure tant au niveau des comédiens que de la photo et de la mise en scène. Mais le tout manque de cohérence.

Le petit couple de Florent et Elise joué par Serge Dupire et Monique Spaziani ne rend pas la naïveté et la débrouillardise, la force et la faiblesse de ces personnages universels de caractère.

Chez Dupire, c'est assez consternant. Comme souvent au cinéma québécois, il y a un déséquilibre dans le choix des comédiens. Les

médiocres (ou choisis à contre-emploi) nuisent à l'ensemble de façon irrémédiable. Même le petit Monsieur Emile (huit ans?) n'est vraiment évident que quand il sacré comme sa mère et envoie c... tout le monde. A part ça, il fait "petite maison dans la prairie".

Il y a un problème de comédien et il y a un problème de langage. La productrice Justine Héroux prévoit une lutte épique avec les coproducteurs français pour la série télévisée (Antenne 2). Ceux-ci exigent que le langage scabreux et "sacré" du petit Emile soit doublé ou au minimum sous-titré. Ce serait briser toute l'authenticité du personnage.

L'adaptation cinématographique du roman Le Matou était une gageure courageuse de la part de Jean Beaudin. Le film demeure tellement riche cependant par certains aspects qu'il faudra y revenir lors de sa sortie en salles commerciales très prochainement.

Il faudra oublier le "Grand prix des Amériques" pour "Le Matou". A moins que le jury international ait une meilleure perception du cinéma national que la mienne.

Le quatrième pouvoir

Ce film de Serge Leroy aborde le sujet fascinant du pouvoir de la presse dans la vie politique d'un pays, la France en l'occurrence.

Une vedette de la presse télévisuelle et son ancien amant, un vieux routier de la presse écrite se revoit après des années à l'occasion d'un scandale politique juteux. C'est l'éthique dure et pure qu'ils pratiquent tous les deux dans leur partie qui les réunira de nouveau.

Le film est bien servi par le couple formidable que forment Philippe Noiret et Nicole Garcia. On devrait revoir ce film d'action prochainement dans les salles commerciales.

"Toute une rentrée" à l'université Laval

♦ Le Service des activités socio-culturelles (SASC) de l'université Laval a dévoilé hier, au cours d'une conférence de presse, sa programmation automnale et les festivités de la rentrée scolaire.

par Léandre DROLET

L'accueil des milliers d'étudiants se fera sous le thème "Toute une rentrée". Le mardi 3 septembre, un midi-minuit avec des artistes de chez nous sera présenté au café-terrasse et au grand salon du pavillon Pollack. Le lendemain, un spectacle de marionnettes géantes sera offert sur la terrasse gazonnée du PEPS, à midi. Finalement, le jeudi 4 septembre, l'auteur-compo-

siteur Lucie "Blue" Tremblay interprétera des airs de folks et de blues américains à midi et Richard Séguin présentera son spectacle à 20h30 au grand salon du pavillon Pollack.

Par ailleurs, l'inscription pour les activités d'apprentissage se fera le 10 septembre dans le hall d'entrée de l'aréna du PEPS de 8h30 à 18h. Les arts plastiques, la musique, la danse et l'artisanat sont quelques-unes des 68 activités proposées cet automne aux étudiants et au public.

Les matchs de la ligue universitaire d'improvisation sont de retour cette année. Pour les étudiants désireux de participer, les auditions auront lieu les 21 et 22 septembre à la salle Gagnon du pavillon Casault de 10h à 23h. Les représentations du théâtre-midi reviennent également. Cette production étudiante présentera son premier spectacle "Le blues des poules" à compter du 17 septembre, au local 0322 du pavillon Pollack.

Les cinéphiles quant à eux pourront assister à plusieurs productions au théâtre de la cité universitaire, dont El Norte, La déchirure, La femme de la nuit et Cotton Club.

Cette année, le SASC sera dirigé par un nouveau directeur, soit M. Jacques Loiseleur. Ce dernier assumait auparavant la fonction de directeur du Service des activités sportives.

Soirée vidéo

♦ (MD) — Ce soir à 20h, dans le cadre de la décennie des jeunes, une douzaine de vidéastes présenteront une partie de leur production: courts métrages de fiction, vidéoclips, films d'animation et vidéo expérimental. Cet événement a lieu à la Chambre blanche, 549 boul. Charest est, Québec. Entrée: \$0.99.

J'ai trouvé l'appartement de mes rêves... Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333

EN VEDETTE

- CAFE-THEATRE**
Suite Californienne de Neil Simon
Information: 681-4679 ou 681-0088
Billets: 12,50 \$ et 13,50 \$
- AGORA**
Groupe - Orange -
Aout 29 20h30
Aout 31 20h30
(MAJ '85, French Kiss et Bogart (musique))
- La vie doit m'attendre quelque part - du RAEU
- Septembre 2 20h30
Spectacle western avec Marcel Martel, Bobby Hachez, la famille Marie King, Marie-Lise et ses Country boys
- CHAPITEAU**
Epluchette de bière d'Inde (bière d'Inde 25c, liqueur 25c, bière 1 \$)
Danse populaire
Aout 31 11h00 à 18h00
Aout 31 20h30
Tous les jours Midi-musique au petit amphithéâtre de 11h45 à 14h

Le Vieux Port de Québec
692-0100

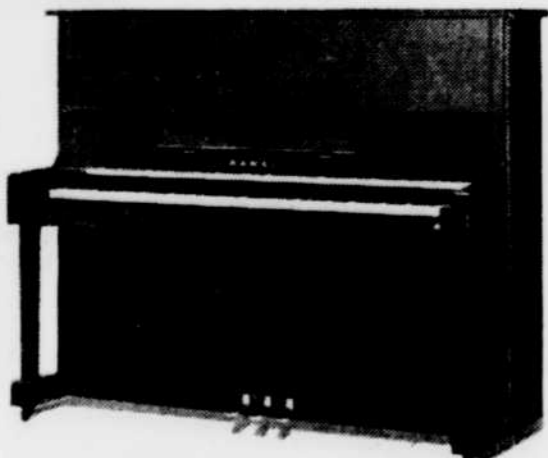
POUR VOIR
Canada

Nouveau! Vous pouvez maintenant

LOUER UN PIANO

KAWAI

avec option d'achat



Venez visiter notre salle de montre. Plan de location avantageux avec option d'achat. RENSEIGNEZ-VOUS: 833-2141

Aussi, gamme complète d'ORGUES KAWAI 85

COURS GRATUITS

• Dépositaire exclusif Kawai
• Dépositaire du PIANO PLUS de Roland



MUSIQUE & BEAUDOIN
17, rue Desjardins, Lévis - 833-2141

LE CABARET BAR
à propos de l'authentique cabaret à Québec!
5241, BOUL. HAMEL OUEST, STE-FOY tél.: 872-8021

BRASSERIE JADIS
à l'Atrium de Charlesbourg
5555, 3e Avenue ouest
(enclenchement le Centre commercial Jadis)

SOUPER-THEATRE

- 3 sept. Les misères sexuelles des Québécois
17 sept. T'se veux dire
24 sept. Les misères sexuelles des Québécois
7 oct. Chômage

Souper et pièce de théâtre pour 12,50\$

Renseignements: 628-6717

SUPER-BUFFET à VOLONTÉ

- différents mets chauds • bar à salades
• soupe • breuvage

PRIX ANNIVERSAIRE 395\$ "LE JOUR"

PRIX ANNIVERSAIRE 595\$ "LE SOIR"

Midi: du lundi au vendredi, incl.
Soir: du lundi au samedi, incl.

Plus de 250 places pour vous accueillir. Salons pour groupes

Réervations: 628-6717

A L'HOTEL CLARENDON
BAR La Chapelle
MARIE-THERESE FORTIN
chante Barbara accompagnée de Yves Leveillé pianiste
Spectacles 29, 30 31 août
57, STE-ANNE, QUEBEC 692-2480

SAISON 1985-1986
Directeur musical
Simon Strealfeld
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
LES SOIRÉES HYDRO-QUÉBEC
la plus populaire des séries
6 CONCERTS À PARTIR DE 41\$

- Soirée avec AMADEUS
- La musique de film de COPPOLA
- Soirée avec MONIQUE LEYRAC et EVA
- Les Quatre saisons de VIVALDI
- Hommage aux BEATLES
- Soirée à L'OPÉRETTE

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT À 643-8486





Près de la moitié des films à l'affiche du Festival du film de Québec nous viennent de France. Il fallait le souligner et c'est ça que le consul général Renaud Vignal a fait en offrant une réception à sa résidence. Le directeur du festival, Bruno Bégin (à gauche), s'entretient avec le comédien Sami Frey, l'attachée de Presse Lise Dandurand et M. Vignal.

Un bien grand soir de festival

♦ Avant d'élaborer sur SUBWAY et des plaisirs qu'il offre, il faut rappeler que cette soirée d'aujourd'hui est la plus importante des 11 jours de durée du Festival du film de Québec.

par Léonce GAUDREAU

Pour LE MATOU, on le sait, c'est complet et c'est la grande soirée de gala au Grand Théâtre de Québec. Une importante délégation sera là, dont les comédiens Monique Spaziani, Serge Dupire, Julien Giomard, Paul Berval, le réalisateur Jean Beaudin et Yves Beauchemin, l'auteur de ce best-seller québécois. C'est une grande soirée pour le cinéma d'ici.

Mais tout près, sur les lieux réguliers du festival, c'est-à-dire au cinéma Cartier, on projetera trois films qu'il faudrait aussi voir, si on a la pigre du cinéma et les sous.

A 17h00, LA VIE DE FAMILLE de Jacques Doillon, un film sur les difficultés de communications entre une fille et son père, divorcé.

A 19h15, SUBWAY de Luc Besson, une fiction policière, sorte de vidéoclip... ou de vicéoflic.

Et, enfin, à 21h30, le film yougoslave primé (or) à Cannes, PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES.

Du premier, on retient surtout cette qualité d'être d'une brûlante actualité, c'est-à-dire de montrer — sans distraction aucune — les efforts de communication, presque dramatique, d'un père séparé avec sa fille. Pour certains, le niveau de langage de l'enfant d'une dizaine d'années paraîtra peu plausible. C'est possible quant à l'utilisation de certains mots ou tournures de l'esprit, mais le fond des réflexions exprimées par cette enfant de 11 ans est juste. Nous pouvons tous en témoigner.

Il faut préciser que le scénariste avec Doillon est le père même de la jeune comédienne (Mara Goyet) qui donne d'ailleurs si bien la réplique à son père fictif (dans le film, Sami Frey). Ce puissant acteur était d'ailleurs à Québec hier pour la promotion du film.

Le sujet traité par le film, dit-il, est la traduction d'un malaise réel. Le vouloir (de communication du père) ne suffit pas, comme on le constate. Le film sert de miroirs à d'autres pères, dans une même situation de séparation. Pour en venir à se parler, vraiment, l'enfant et le père passent par le vidéo. C'est dramatique et, en même temps, plein d'espoir, du simple fait de ce désir puissant de communiquer, même exprimé de façon maladroitement.

Un film pub

Après avoir vu SUBWAY, on ne s'étonnera pas de l'engouement que les Français ont pour le film publicitaire. On a l'impression que

FESTIVAL DU FILM DE QUÉBEC

Besson en a emprunté tous les beaux côtés et tous les artifices. C'est un film jeune. Besson l'est aussi, il n'a que 26 ans et n'en est qu'à son deuxième.

Le rythme musical est partout dans son film, c'est-à-dire dans les images, le montage, la bande sonore elle-même, et dans l'histoire, farfelue. Le métro de Paris n'aura jamais été aussi beau.

Et pour conclure cette journée exceptionnelle, le très beau film du réalisateur Emir Kusturica. Dans les années 50, la Yougoslavie de Tito vue à travers les yeux d'un enfant de six ans, PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES, c'est un euphémisme pour évoquer le camp de travail ou de rééducation politique, dans lequel le parti expatrie son père.

Mais c'est beaucoup plus qu'un film politique. C'est avant tout le lourd apprentissage de la vie, avec son cortège de beauté et de ses laideurs, si on peut appeler ainsi les faiblesses humaines. Dans le film, c'est surtout les faiblesses de l'homme qui paraissent être cause des misères de la femme. Celle-ci pleure, sans même attendre la fin du repas de la noce. Le jeune Malik est témoin de tout cela.

Il nous faut penser au jeune héros dans LE TAMBOUR. Mais au lieu de chuter dans l'escalier de la cave pour ne pas grandir, Malik se réfugie dans le somnambulisme pour pouvoir rêver, éveillé.

Un Matou à saveur de feuilleton

♦ Il y a maintenant une semaine que le Festival du film de Québec est en mouvement, et même depuis longtemps pour les chroniqueurs de cinéma plongés dans les visionnements de presse.

par Léonce GAUDREAU

Ils sont là pour indiquer quelques pistes aux gens de manière à les aider à faire leurs choix ou, pour certains, de leur donner le plaisir (dans une sorte de jeu intellectuel) d'être en accord avec la critique — à sa santé — ou de le surprendre complètement en dehors de la "track", dans l'errance. Délit d'opinion!

De cette intro, il ne faut pas conclure qu'on a tiré dessus, ou qu'on l'a simplement bousculé, par accident évidemment, dans l'embrasement d'une porte. Ou qu'il crai-

gne ce genre de situation. La seule préoccupation, de nature émotive, c'est d'avoir la certitude de faire mal parfois à des êtres qui ont mis toute leur âme dans la réalisation d'un film mal accueilli. Les cinéphiles et le grand public savent que "n'est pas parce que c'est écrit dans la gazette..." qu'il faille en faire un plat.

Cette réflexion est venue au moment de sortir du cinéma hier après-midi, en plein soleil, après deux visionnements de presse en ligne de deux films très attendus à Québec, LE MATOU et SUBWAY.

Selon le contenu et mes goûts des différents genres, le premier aurait dû plaire davantage que le second. Le premier s'attarde à la vie des gens (d'ici de surcroît) dans une sorte de chronique quotidienne. Le second offre un monde tout à fait irréel, à tout compte fait, celui de la

publicité dont il emprunte les grands moyens techniques forcément aguichants. Avec succès puisque j'ai adoré SUBWAY. Pétillant, rythmé de jeunesse et merveilleusement inutile, sauf que de divertir.

LE MATOU de Jean Beaudin est un film attachant, un bon film, à citer à côté des PLOUFFE. Il connaît très certainement un immense succès de salle et, peut-être, aussi, un succès de critique (c'est mon collègue Lemieux, critique régulier de cinéma, qui se charge de vous en parler en long et en large. Encore aucune idée de la réaction des autres chroniqueurs. J'ai aussi hâte que vous d'en prendre connaissance).

Tout de même encore deux lignes, ou trois, sur LE MATOU. C'est un film attachant parce que

les personnages le sont. Surtout "monsieur Emile" et ses jeunes parents adoptifs du restaurant de La Binerie. Et le cuisinier, M. Picot, et cette sorte de "bonhomme sept heures" qu'est M. Ratablavasky. De bons comédiens se révèlent à travers eux et, derrière eux, un bon metteur en scène. Un beau film mais qui, malgré ses qualités, ne m'a pas emballé. Et je ne saurais vous expliquer pourquoi après ce premier visionnement. A la télévision, la "série" en plusieurs épisodes contiendra peut-être les éléments manquants. En fait, ce film sent le feuilleton de télévision.

En voyant ce film, il est difficile de ne pas penser à l'oeuvre immense de Michel Tremblay, surtout de ses chroniques du plateau Mont-Royal. On en fera peut-être du cinéma un jour.

Ruth Gordon est décédée

♦ EDGARTOWN, Etats-Unis (d'après AFP) — La comédienne Ruth Gordon, dont la carrière théâtrale et cinématographique s'est étendue sur près de 70 ans et a été récompensée d'un Oscar pour le rôle de sorcière qu'elle tenait dans le film Rosemary's Baby est morte hier à 88 ans à son domicile de Martha's Vineyard (Massachusetts).

Le film de Roman Polanski dans lequel elle jouait la peu bienveillante voisine de palier de Mia Farrow, désireuse sous des dehors

milleux de transformer l'héritier que la jeune femme attendait en souverain du royaume de Satan, lui avait valu en 1968 la seule récompense officielle de sa carrière et son nom avait alors franchi les frontières des Etats-Unis.

Outre ses activités de comédienne, Ruth Gordon est auteure, seule ou en collaboration avec son second mari, M. Garson Kanin, de plusieurs pièces et scénarios à succès, ainsi que deux livres plus ou moins autobiographiques: Myself Among Others et My Side.

Ted Turner veut lancer une autre chaîne de télé

♦ ATLANTA (AFP) — La direction de Turner Broadcasting System Inc. étudie la possibilité de lancer une nouvelle chaîne de télévision par câble qui lui permettrait de diffuser les films de la collection qu'elle va acquérir grâce à l'achat de la Metro-Goldwyn-Mayer-U A, a indiqué hier un représentant de la firme texane.

Cette nouvelle chaîne serait en service 24

heures sur 24 et diffuserait dans le cadre du réseau par câble déjà en place et ses revenus proviendraient de la publicité a-t-il été précisé.

M. Ted Turner qui avait tenté sans succès de prendre le contrôle de la chaîne de télévision CBS au printemps a connu plus de succès avec la MGM-UA, dont il a annoncé le 7 août le rachat pour 1,5 milliard de dollars.

FESTIVAL DU FILM Québec 1985 BILLETS EN VENTE MAINTENANT

INFORMATION TEL.: 525-9340

23 AOÛT AU 2 SEPT. • CINÉMA CARTIER • GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Jeudi 29 août 20h00 LE MATOU Grand Théâtre de Québec Cinéma Cartier 17h00 LA VIE DE FAMILLE 19h15 SUBWAY	Vendredi 30 août 21h30 PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES Cinéma Cartier 17h00 TRISTESSE ET BEAUTÉ 19h15 ON NE MEURT QUE DEUX FOIS	Samedi 31 août Cinéma Cartier 14h30 PADRE NUESTRO 17h00 LE 4e POUVOIR 19h15 THE COCA-COLA KID 21h30 RENDEZ-VOUS Dimanche 1er septembre Cinéma Cartier 15h00 CAFFÈ ITALIA, MONTREAL 17h00 PARKING 19h15 LE CHOIX D'UN PEUPLE 21h30 ADIEU BONAPARTE Lundi 2 septembre 20h00 PARTIR, REVENIR Grand Théâtre de Québec
---	--	--

Les billets pour toutes les séances sont en vente à l'avance au Cinéma Cartier, au Grand Théâtre de Québec et dans les magasins Proving participants, à partir de midi. Prix d'entrée: 5 \$ pour tous les films. Ciné-carte acceptée pour les séances d'après-midi seulement. Aucune pré-vente sur la ciné-carte. Programme officiel: 1 \$ Affiche: 5 \$

SPECIAL FESTIVAL CABLE 9, 18h30 et 23h.

Cinéma LE PARIS place d'Youville 694-0891

La mafia est à ses trousses, ils ont déjà tué son meilleur ami et ils recherchent sa fille. Stick a tout à perdre et tout à gagner... IL NE VEUT PAS ÉCHOUER!

DESS DEMAIN BURT REYNOLDS est **STICK** LE JUSTICIER DE MIAMI

un film de Burt Reynolds George Segal-Candice Bergen-Charles Durning

LES RUES DE FEU "LE ROCK EST ROI!"

Les rues: 12h35, 16h, 19h35; Stick: 14h05, 17h35, 21h15

LE FILME PLUS ÉMOUVANT DE L'ANNÉE On lui avait dit qu'il ne serait jamais comme les autres.

Mask Une histoire vraie

Série Noires POUR UNE NUIT BLANCHE

Série noire: 14h, 18h30, Mask: 18h15, 20h30

LE DERNIER DRAGON

CHRISTINE

LUNDI 2 SEPT OUVERT TOUTE LA JOURNÉE

J'ai pu profiter d'un grand solde de disques! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: **647-3333**

CINEPARCS OUVERTURE À 19H00 LA PROJECTION DÉBUTE AU CRÉPUSCULE

WITNESS Harrison Ford EDIE MURPHY UN FAUTEUIL POUR DEUX

ACADÉMIE DE POLICE BEAUPORT 2

LES ZERDS DE CONDUITE BEAUPORT 3

SLES DIAMANTS COLLINE 1

GREMLINS COLLINE 2

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

CARMEN EN 70 MM DOLBY STEREO

JAMES BOND 007 DANGEREUSEMENT VÔTRE

AVIEW-A-KILL 13h45, 16h20, 19h, 21h30

STALLONE RAMBO II (LA MISSION)

BACK TO THE FUTURE

EN EXCLUSIVITÉ L'OEUVRE GRANDIOSE SUR L'ÉGYPTÉ ANTIQUE

L'OPERA DE VERDI AÏDA

DÈS DEMAIN

LES GALERIES 3401 DES GALERIES 628-2455

LE JOURNAL PIERRE RICHARD

LE JOUET

L'ORDINATEUR MEURTIER

CINEMAS UNIS VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

BIRDS STE-FOY 2

LES AMOURS D'UN COMPOSITEUR STE-FOY 3

WITNESS

DERNIER JOUR PIERRE RICHARD

LE JOUET

L'ORDINATEUR MEURTIER

YEAR OF THE DRAGON

CANADIEN En sem: 18h30, 21h00

COCOON En sem: 19h00, 21h15

Summer Rental

My Science Project

CAPUCE ET LE PRIVÉ

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS

Consultez également **LE SOLEIL** **TELE-MAGAZINE** votre horaire complet!

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations de films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

NOTES

Quelques précisions sur la nouvelle mise en application, des dispositions de la Loi sur le cinéma, relative au classement des films, la catégorie "14 ans" devient indicative. Ce qui veut dire que l'Etat remet aux parents la responsabilité de décider si oui ou non le spectacle peut convenir à leur enfant.

Les dirigeants des principales salles de cinéma de Québec nous ont dit admettre les spectateurs de moins de 14 ans, présumant de l'accord des parents.

Soulignons également que le "G" signifie général et remplace le "tous".

LA BOITE A FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 324-3144) Kovaanizatsi (4), 19h30. G. Cotton Club (3), 19h30. Version française (14), 14 ans. Adm: \$3,25. \$2,40 et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9222) Year of the Dragon (14), 14 ans. Adm: \$5, \$4,30. 14-17 ans, moins de 14 ans \$2,50. laissez-passer non valide.

CANARDIERE (Galeries Canadienne, 661-8575) Back to the future (3) Version originale anglaise, 19h30. 14 ans. Adm: \$5, \$4,75. 14-17 ans, \$2,50 moins de 14 ans, \$2,75 âge d'or pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (500 des Galeries, 628-1453) Salle 1: L'ordinateur meurtrier (14), 14 ans. 19h30. 21h30. Salle 2: Le jouet (4), G. 19h20, 21h20. Salle 3: Witness (4) en français (19h45, 21h, 14 ans. Salle 4: La puce et le privé (4), G. 19h50, 21h. Adm: \$5, \$4,50. 14-17 ans, \$2,50 moins de 14 ans, \$2,75 âge d'or pour chaque film.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Que c'est bon (14), 13h35, 17h35, 21h35. L'amour, en plein air (3), 14h30, 18h45, 22h50. Innocentes impudiques (4), 16h15, 22h15, 18 ans. Adm: \$4,50.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Dauphin: Carmo (2), 14h, 20h. G. Frontenac I: Dangerusement votre (5), 13h45, 16h20, 19h, 21h30. G. Frontenac 2: Rambo II (5), 13h15, 15h15, 17h15, 19h10, 21h05, 18 ans. Adm: \$5,50. \$4,75. 14-17 ans, \$2,75. Adm: \$5, \$2,50 moins de 14 ans pour chaque film.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891) Salle 1: Yvette: Le dernier dragon (5), 13h, 17h05, 21h15. Christine (5), 14h55, 19h05, 14 ans. Salle 2: Mask (4), 12h45, 16h50, 21h05. Série noire pour une nuit blanche (4), 14h45, 18h55, 14 ans. Salle 3: Deux cent mille dollars en cavale

PLACE QUEBEC (525-4524)

Salle 1: Cocoon (4) 19h, 21h15. Salle 2: Summer rental (4) 19h30, 21h15. G. Adm: \$5, \$4,50. 14-17 ans pour chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: My science project (14), 13h, 14h40, 16h25, 18h05, 19h45, 21h25. G. Salle 2: Birdy (3) v.o.f. 12h30, 14h35, 16h40, 18h50, 21h, 14 ans. Salle 3: Les amours d'une campagne (14) Plaisirs intimes (14) des 12h45, 18 ans. Adm: \$5, \$4,50. 14-17 ans, \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

SAINTE-ROUALD (839-6533) Vendredi treize, version finale (6), Sem. et sam. 21h30. Meurtre à la Saint-Léon (18), Sem. 21h30, 19h30. Adm: \$4,50. \$3,40. 14 à 20 ans, \$1,50. État d'ind.

CINE-PARCS L'ouverture des ciné-parcs se fait à 19h et la projection à la 15h. L'admission est de \$3, gratuit pour les enfants. **BEAUPOUR (667-5362)** Écran 1: Witness (4), 14 ans. Écran 2: Académie de police 2 (6), Bonjour les vacances (14), 14 ans. Écran 3: Les zeros de conduite (14), Le kid de la plage (4), DE LA COLLINE (831-0778) Écran 1: S.O.S. Diamants verts (5), L'ordinateur meurtrier (14), 14 ans. Écran 2: Gremlins (4) Académie de police -no 1 (6), 14 ans.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) La vie de famille (4) France 1985. Réalisation Jacques Douillon. Int. Sami Frey, Mara Goyet. Drame psychologique. G. 14 ans. Écran 2: L'ordinateur meurtrier (14), 14 ans. Écran 3: Witness (4) en français (19h45, 21h, 14 ans. Salle 4: La puce et le privé (4), G. 19h50, 21h. Adm: \$5, \$4,50. 14-17 ans, \$2,50 moins de 14 ans, \$2,75 âge d'or pour chaque film.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Le matou (4) Québec 1985. Réalisation: Jean Beaudin. Int. Serge Dupire, Monique Spiazini. Une chronique du Plateau Mont-Royal inspirée par le best-seller d'Yves Beauchemin qui tourne autour d'un sympathique gamin, Florent, et d'un être diabolique, Ratablavsky, 20h.

LA CHAMBRE BLANCHE, 549 boul. Charest est. (529-2713) Mar. au dim. 13h à 20h. Ce soir, 20h, présentation de vidéos par des jeunes de la région.

SPECTACLE

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT 30 St-Stanislas. Ce soir et demain 21h. Le groupe Rated P.G. Rés: 692 3000.

BARS

BAR LA CHAPELLE Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Jeu. à dim. 22h. **Mari-Thérèse Fortin** chante Barbara avec Yves Léveillé, pianiste. Entrée libre.

LE JAZZE, 9 rue Saint-Pierre. Place Royale Tous les jours du dim. au mer 22h blues avec **Big Moose Walker**, ainsi que tous les jours à 5 à 7. Jeu. au sam. 22h jazz avec **Jean Archambault**.

NORMANDIN, Charlesbourg, 4969, 3e avenue ouest. Jeu. au sam. 22h et le dim. 21h30. **Bob et Lib**.

NORMANDIN, Beauport, 875 avenue Royale. Jeu. au sam. 22h. **Le trio Pèle mèle**.

NORMANDIN, Val-Bélair, 1037 boul. Pe XI. Jeu. au sam. 22h. **Karol le musicien**.

NORMANDIN, Charny, 2015 6e avenue. Jeu. au sam. 22h. **Le duo Dune (Plexus)**.

CABARETS

NORMANDIN, Lauzon, 603 Rue Trans Canadienne. Jeu. au sam. 22h. **Pierre Dupont**, clavieriste-chanteur.

CABARET VENUS, 157 chemin Sainte-Foy. Jeu. au dim. 23h. **Solange Gilbert et Allen**.

RESTAURANTS

BRASSERIE LA COURONNE D'OR, 309 rue de la Couronne. Jeu. au sam. 20h30. **Le duo Amite**.

CHARLEVOIX

MAINOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic. Jeu. au lun. 21h. Au bar Foyer, **Charlotte**, accordéoniste-animatrice et **Nick Romano**, pianiste. A la discothèque le **Charlevoix**. Animation avec **Marc Larouche**. Tous les soirs 21h. Entrée libre. A la salle à manger le **Saint-Laurent** l'orchestre **Sergio, Roque, Nelson**, musique d'ambiance du mar. au dim. 22h30.

Le Vieux-Port de Québec
Tous les jours 10h à 22h, le Centre d'information est ouvert à l'édifice du Havre et des guides sont disponibles. Tous les dim. de 13h30 à 17h. Amuseries et piéces-quiques avec balades, salim-banques, etc. près du bassin Louise.
Balades Rothmans tous les jours de 11h à 20h.
Le port de Québec est également ouvert du mar. au dim. 11h à 18h.

THÉÂTRE

ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis. Réservations: 833-8831. **Love de Murray Schisgal**. Avec **Murielle Dutil, Jean-Pierre Matte** et **Jacques Leblanc**. Mar. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Relâche dim. lun. Billets: \$10.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL

Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Réservations et informations: (418) 884-2839. **Drôles de valentins** comédie romantique de D.R. Andersen, dans une traduction de Louise La Bossière et Louise Rosemond. Avec **Renée Girard, Renaud Boucard, Antoinette Garant, Katherine Mousseau** et **Charles Vinson**. Mar. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Relâche dim. lun. Se termine le 31 août. Billets: \$13, du mardi au ven. \$15, sam.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE

Parc du Bois de Coulonge, Silery. Grande tente de 576 places. Réservations et informations: (418) 681-0008 et 483-1678. **Petits nègres d'Agathe Christie**. Avec **Gilles Pelletier, Angèle Coutu, Denis Bernard, Simon Fortin, Jacques-Henri Gagnon, Pierrette Robitaille, Frank Fontaine, Marie-Ginette Guay** et **Jean Turgeon**. Représentations à 20h du mardi au vendredi et à 19h et 22h le samedi. Billets: à \$11,50 et \$13,50. Relâche les dim. et lun.

CAFÉ-THÉÂTRE DU VIEUX-PORT

Sur le site du Vieux-Port de Québec. Réservations: Théâtre du Bois de Coulonge, 681-0088 ou 4679. **Suite californienne** une comédie de Neil Simon. Avec **Elisabeth Chouliard et Pascal Rollin**. Mar. au ven. 20h et sam. 19h30. Relâche dim. lun. Billets: \$12,50 et \$13,50. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE DU CHÂTEAU MONT SAINT-ANNE

Château Mont Ste-Anne, Beauport. Réservations et informations: (418) 827-5211. **Le couple à qui perd gagne...** collectif. Avec **Elisabeth Chouliard et Louis Tanguay**. Du mar. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. Billets: \$10. du mar. au ven.: \$12, sam. dim. Prix spécial pour les groupes. Possibilité de forfait repas: 20h30. Réservations: Centre de sem. Se termine le 1er sept.

THÉÂTRE DES FANTASIES LYRIQUES

6870 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien, le long du Saint-Laurent. Réservations: (418) 822-0951. Salle de 100 places. **Les retrouvailles** comédie musicale de **Fernand Tremblay** et **Vincent Coulombe**. Avec **La troupe des Fantaisies Lyriques** composée de **Michel Laflamme, ténor; Vincent Coulombe, basse; Edith Tremblay-Gallien, soprano; colorature; Maurice Leclerc, ténor; Ghislaine Couture, soprano; Fernand Tremblay, bariton; Pierrette Delapote, mezzo-soprano; Benoît Arsenault, contre-alto; Jeanne-d'Arc Boucher, alto; Jacques Laflamme, pianiste.** A la fin de septembre. Tous les ven. sam. 20h. Billet: \$10.

THÉÂTRE LA FENIÈRE

De retour à la Grange-théâtre située au 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette, près de la route de Fafard. Renseignements: 872-1424. **La berline** comédie en deux actes de **Bricaire et Lasavages**. Tous les soirs 21h. Relâche le lundi. Billets: \$8,50 et le ven. sam. \$ 9,50 (plus les frais de service).

THÉÂTRE DE L'ÎLE

Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, 2 km après le village. Informations et réservations: (418) 843-7966 de 12h à 17h. **Faut s'marrier** pour de Bertrand B. Leblanc. Avec **Jean Guy, Marie Michaud et Denise Verville**. Mar. au sam. 20h. Relâche dim. lun. Billets: \$12, mar. mer. jeu. \$13, ven. sam.

THÉÂTRE PAUL-HÉBERT

A Saint-Jean de l'Île d'Orléans (rive sud de l'île). Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genest juste avant le village de Saint-Jean. Réservations et informations: 829-2202. **Stand by... 5 minutes** comédie écrite et jouée par **Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Jean-Jacques Boudet, Martine Ouellet** et **Robert Mar**. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Relâche dim. lun. Billets: \$11, mar. au ven. \$13, sam. Prix spécial pour les groupes. \$9. Se termine le 31 août.

SALLE DU CENTRE DE SKI LE RELAIS

Le Relais, Le Beauport. Un soir à Vienne, fantaisie lyrique avec **Roger Gosselin, Marie-Cécile Nau, Mathieu Cantin, J.F. Lapointe, Yves Cantin, Paule Côté, Kristine Molnar**. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. Billets: \$11, mar. au ven. \$13, sam. Prix spécial pour les groupes. \$9. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE DU PETIT-CHAMPLAIN

88 rue Petit-Champain, Réservations: 692-4398 après 17h. **Les voisins** de Louis Saia et Claude Meunier. Avec **Clement Beaumont, Denise Beaumont, André, Denis Giguère, Odette Lampron, René Legras, Louison Provenost** et **France Vallée**. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets en vente sur le réseau du GTQ. Billets: \$8, \$6, \$4 et \$3. (5\$ d'or du mar. au jeu. \$0, \$5, \$3, \$2 et \$1,50). Se termine le 31 août.

SPECIAL FORFAIT-THÉÂTRE EN TOURNEE DANS LES BRASSERIES

Trois pièces y sont présentées: **Chômage** de **Michel Lafont**, **Marc Perron** Les **Misères sexuelles** des québécois de **Raymond Levesque** adaptée par **Michel Lafont** et **Marc Perron**. Réservations: **René, mon cher**. Ces pièces sont offertes dans les brasseries suivantes: **Brasserie La Goulue**, 1010, 80e ave. Est, Charlesbourg. Rés: 622-0164 (Chômage). C'est à ton tour (Saint-Laurent). **Brasserie Jadis**, 5555, 3e ave. Ouest, Charlesbourg. Rés: 628-6717. (Les Misères sexuelles des québécois). **Brasserie Le Patio**, 200 rue de l'Auvergne, Neufchâtel. Rés: 843-8265 (Chômage). Les Misères sexuelles des québécois. **Brasserie Le Loup des Bois**, hôtel Mercure, 638 St-Vallier ouest. Rés: 529-3787 (Chômage). Les Misères. **Brasserie Le Vieux St-Georges**, St-Georges de Beauce. Les Misères sexuelles des québécois. Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance, car plusieurs soirs affichent complet. Le souper est à 18h, la pièce à 20h. Admission: entre \$10 et \$13.

BEAUCE

AUBERGE LA SEIGNEURIE, 700 Notre-Dame nord, Ste-Marie. Réservations: (418) 357-7177. **Un ouvrage de dames**, de **Jean-Claude Danaud**. Par la troupe Les Cabotins. Mar. au sam. 20h30. Adm. mar. au ven. \$10; Sam. \$12. Prix spécial pour les groupes, sauf le dim. Possibilité de forfait repas-théâtre. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE DU GANOUÉ

Route 204, Saint-Prospere, Beauport. Réservations et informations: (418) 594-5000. **Caino** Voleur comédie de **André Ricard**. Avec la troupe "Les chaudrons d'or" de **Saint-Côme**. Jeu. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. Billets: \$6. Se termine le 1er sept.

BAS-DU-FLEUVE

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA ROCHE A VEILLON, 547 de Gaspé Est, Saint-Jean-Port-Joli. Rés: 598-3061 ou 3062. **Marcel-Lu m'harçoles** de et avec **Denise Guénette**. Mar. au dim. 20h30. Relâche lun. mar. Billets: \$8 du dim. au jeu. \$9,50 ven. sam. Prix spéciaux pour les groupes de 20 et plus; enfants à demi-prix sauf le jeu. Possibilité de forfait repas-théâtre. Se termine le 1er sept.

LE TIT-CHAT NOIR

Café-théâtre à l'Auberge du Faurbourg, Saint-Jean-Port-Joli. Réservations: (418) 598-3301. **Des comédies de Tristan Bernard** et de **Georges Courteline**, ainsi que des chansons de 1900 avec **Monique Miville-Deschênes, Yves Massacout, Ginette Plante, Michel Harvey, André Chamard, Jean-Yves Boucher** et **René Pelletier**. 21h. Billets: \$10. Prix spéciaux pour les groupes de 15 et plus. \$8. Forfait disponible incluant repas et spectacle \$16, supplémentaire \$1 août.

BOIS-FRANCS

THÉÂTRE DE LA CHÉRISSÉE (409, 263, Saint-Fortin) (De Québec route 200 ouest, sortie 235 Princeville, puis route 263 sud jusqu'au village de Saint-Fortin). Réservations: (819) 344-2402. **Broue** par la Compagnie des Tourneurs. **Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saia, Michel Côté, Marcel Gauthier** et **Marc Messier**. Mer. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Relâche dim. lun. mar. Billets: \$14,50. Se termine le 31 août.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA TROUPE A WILFRID

Petit Auditorium du Cégep de Victoriaville, 475 Notre-Dame est, Victoriaville. Réservations: (819) 758-5335. **Le lac Langlots** de **André Jean**. Se termine le 1er septembre. Jeu. au dim. 20h30. Relâche lun. au mer. Billets: \$7, \$5. Étud. et âge d'or.

CHARLEVOIX

THÉÂTRE LE CASINO DU MAINOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic. Rés: 665-3703. **Et que mon chum est plat** de **André Boulanger**. Au Théâtre à **Toni Mage**. Avec **Luce Lemay** et **Denis Levasseur**. Dim. au jeu. 21h. Adm: \$10.

MODE

ELIZABETH PAQUET, présentation de la collection automne-hiver 85-86, 9 septembre, 20h30. Château Frontenac. Spectacle et prix de présence Adm: \$12. Inf: 692-3338 ou 828-9109 ou au 18e boul. Champlain.

DEFIÈRE-MOUEMENT-MODE

Auditorium du Collège Marie-Josée. Étudiants du Centre de danse de Québec en collaboration avec les boutiques mode de la rue Maguire. 18 sept. 19h30. Billets \$6. Rés: 527-5174.

Faire parvenir vos communications à:

LISE G. DESJARDINS
Journal Le Soleil, C.P. 1547
390, rue Saint-Vallier est
Québec, G1K 7J6
Tél.: 647-3489

BIENTÔT À QUÉBEC

RONNIE JAMES DIO "Secret Art Tour 85", le 7 sept. Billets en vente à compter du 14 août. **BRYAN ADAMS**, 30 sept. Coïscée de Québec. Billets en vente.

LA MUSE DE QUÉBEC INC. présente **La Pénichole** de **Jacques Offenbach** les 14, 20, 21 septembre. Billets en vente. Palais Montcalm. Soirée de gala le 14 sept. Billets en vente. Rés: 694-0692.

BROUÈ, avec **Michel Côté, Marcel Gauthier** et **Marc Messier**, du 26 au 29 septembre et pour les supplémentaires des 3-4-5 et 6 octobre. Billets en vente. Palais Montcalm.

WILHELMINA FERNANDEZ, "La dame en bleu" du film **Diva**, 30 sept. Grand Théâtre de Québec. Billets en vente.

DING & DONG, en supplémentaires les 14-15-16 et 17 novembre. Palais Montcalm. Billets en vente.

LA PLAGE ROYALE À QUÉBEC

Centre d'accueil et d'information, 29 rue Notre-Dame, (643-6631). Tous les jours 10h à 18h. Visites commentées et visites-radio. Centre d'interprétation historique. Parc pour enfants.

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par **Tom FRECHETTE** Tél.: 647-3361

CAFÉ CHRÉTIEN
SERGE NADEAU PARLERA DES TREIZE COMMANDEMENTS DE LA VIE ce soir à 20h, au Café chrétien de Québec, 635 côte Sainte-Geneviève.

MÉDITATION
"LES BIENFAITS DE LA TECHNOLOGIE DU CHAMP UNIFIÉ" et les effets de la méditation transcendantale sur le système nerveux physique", ce thème sera développé ce midi à 12h, au Centre de méditation transcendantale, 2470 chemin des Quatre-Bourgeois (suite 50) à Sainte-Foy. Entrée libre. (656-6590 le jour) ou (849-8776 le soir).

PERFECTIONNEMENT
LE CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION EN MÉTIERS D'ART (CFCA) offre pour septembre des cours de perfectionnement dans la grande région de l'Est du Québec. Le centre est situé au 361, rue Saint-Pierre à place Royale de Québec. (694-9141)

SÉCURITÉ
UN COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIÈREMENT DES ARMES À FEU sera donné au centre des loisirs Notre-Dame-de-Grâce, 390 rue Arago ouest à Québec à partir du 7 septembre. L'inscription est obligatoire à l'avance au Club de chasse et pêche de Québec, 1221 boulevard Dupuis à l'Ancienne-Lorette. Renseignements: (871-1216 le jour) ou (872-3181 le soir).

SEMINAIRES
"CALIBRATION ET VALIDATION DE MODELES DE SIMULATION DE LA CROISSANCE DE LA LUZERNE" à partir d'observations obtenues à Québec", ce sujet sera défini au cours d'un séminaire cet après-midi à 14h, au local 3428 du pavillon Comtois à l'Université Laval.

UN SEMINAIRE SUR LA CARACTÉRISATION DE PROTÉINES SOLUBLES dans le fluide intracellulaire de nicotinea hypersensibles aura lieu cet après-midi à 15h, au local 3428 du pavillon Comtois à l'Université Laval.

TRAVAIL
LE PROFESSEUR **PIERRE FORTIN** présentera un cours sous le thème: "Les jeunes et le monde du travail" le 3 septembre à 19h30, à l'Université Laval. (656-7282).

VEUFS
UNE SESSION DE FIN DE SEMAINE POUR LES VEUFS OU LES VEUVES sera tenue du 13 septembre à 19h30 jusqu'au 15 septembre vers 16h, au Montmartre résidences, 1679 chemin Saint-Louis à Silery. Renseignements et inscriptions: 681-7357.

LE SOLEIL

Centre d'Art de Baie St-Paul, 4 boul. Fafard, Baie St-Paul. Rés: (418) 435-3681.

SMOSE

Bale SC-Paul 85. Jusqu'au 1er sept.

Centre d'Art de Baie St-Paul, 4 boul. Fafard, Baie St-Paul. Rés: (418) 435-3681.

Les artistes sont présents tous les jours de 10h à 19h, sauf les mar. mer. animation audio-visuelle.

Animation permanente **Ni non Gauthier** assistée de **Denis Lebel**.

12h: Ouverture du Salon du Black Jack.

14h: Pavillon du Canada. Spectacles pour enfants avec **Ficelle** et **Vadroulie**.

14h, 19h: Plaza. Présence des personnages de **Disney**.

16h, 19h: Pavillon du Canada. Spectacle d'échassier.

19h30: Hippodrome. Courses sous harnais. Adm. gratuite.

19h30: Pavillon de la Jeunesse. Parade des champions et équitation western et chevaux attelés.

19h30: Plaza. Défilé des personnages de **Walt Disney**.

19h30: Colisée. Spectacle sur glace **Magic Kingdom** on Ice. Adm: \$4.

20h: Plaza. Spectacle gratuit.

Centre d'accueil et d'information, 29 rue Notre-Dame, (643-6631). Tous les jours 10h à 18h. Visites commentées et visites-radio. Centre d'interprétation historique. Parc pour enfants.

Centre d'accueil et d'information, 29 rue Notre-Dame, (643-6631). Tous les jours 10h à 18h. Visites commentées et visites-radio. Centre d'interprétation historique. Parc pour enfants.

Centre d'accueil et d'information, 29 rue Notre-Dame, (643-6631). Tous les jours 10h à 18h. Visites commentées et visites-radio. Centre d'interprétation historique. Parc pour enfants.

Centre d'accueil et d'information, 29 rue Notre-Dame, (643-6631). Tous les jours 10h à 18h. Visites commentées et visites-radio. Centre d'interprétation historique. Parc pour enfants.

Malgré les messages adressés par Shell aux Québécois,

CE QUI COMPTE, C'EST LE SERVICE!

À titre de détaillants de Gulf, nous sommes désabusés face aux tactiques utilisées par nos voisins de Shell. D'après eux, la qualité du service que vous avez l'habitude de recevoir chez Gulf changerait en même temps que ses couleurs bien connues.

Rétablissons les faits avant de laisser Shell nous soutirer nos clients.

Nous sommes des commerçants canadiens indépendants. C'est à la qualité de nos produits et de notre service que nous devons notre réputation, **ce qui ne changera jamais**, quelles que soient les couleurs arborées par nos stations. À notre avis, "Qu'est-ce qu'on ferait pas pour vous?..."

représente beaucoup plus qu'un slogan publicitaire. Il résume toute notre philosophie, et celle-ci ne changera pas, quelles que soient les circonstances.

Shell prétend être ici pour y rester... Nous aussi! Shell affirme qu'il importe de traiter avec une station de confiance. Nous répliquons qu'il est encore plus important de faire confiance aux personnes qui exploitent la station où vous faites affaire, quelle que soit son enseigne.

Venez nous voir la prochaine fois que vous aurez besoin de carburant ou de tout autre service d'entretien automobile. Nous nous ferons un plaisir d'échanger tous les bons de rabais offerts par nos concurrents, **ceux de Shell compris!**



LES DÉTAILLANTS DE GULF* DU QUÉBEC EN FERONT TOUJOURS PLUS POUR VOUS... Plus d'expérience. Plus de service. Plus de gens attentionnés.

*Gulf Canada Limitée usager inscrit.

Ce message vous est transmis par tous les détaillants du Québec qui, collectivement, comptent plus de 5 445 années d'expérience au service de leurs clients. Nous sommes les détaillants de votre région.

- | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|--|--|---|
| Roland Lavoie
5490, boul. Ste-Anne
Boischatel | R. Lavoie(E), B. Rioux (B)
767, boul. St-Germain ouest
Rimouski | Raynald Labbé
373, boul. de la Rivière
Rimouski | Laurent Gagnon
Route 230
La Pocatière | L. French
803, Trans-Canada
St-David-de-l'Auberivière | B. Lajoie
Route 138
Clermont | Clifton Thibault
Route 132
Bridgeville | Réjean Breton
102, Olivier, C.P. 364
Laurier-Station | Pierre Bourret
1100, av. du Palais
St-Joseph |
| Jean-Guy Beaupré
4335, St-Félix
Cap-Rouge | Claude Leblanc
C.P. 301, Route 185
Cabano | Carol Boudreau
39, route 138
Port-Cartier | Jean Brousseau
952, Commerciale
St-Jean-Chrysostome | Claude Hains
433, route 138
St-Augustin | Vital Tessier
655, boul. Dussault
St-Marc-des-Carrières | Fernand Berthelot
Route 132
Anse-aux-Beaufils | D. Rancourt
261, 3e Avenue
Lac-Etchemin | Réjean Arguin
372, des Erables
St-Lambert |
| Jacques Boivin
575, 80e Rue ouest
Charlesbourg | Roger Dumont
C.P. 9, 246, rue Viger
St-Epiphanie | Jean-Marc Bouffard
17, Tortellier
Sept-Îles | André Bourdon
70, Kennedy
Lévis | André Julien
Route 138
Neuveville | Clément Faucher
95, route 138
Grondines, cté Portneuf | René Berthelot
Route 132
Cap-D'Espoir | Marc Plante
555, 8e Rue est
La Guadeloupe | Gaston Guillemette
573, boul. Henderson
St-Malachie |
| Yvon Couture
193, L'Ormière
Neufchâtel | Denis Légaré
1226, boul. Ste-Anne
Villeneuve | Roger Savard
35, Napoléon
Sept-Îles | N. Godbout
12, Olivier-Morel
La Durantaye | J. Côté
St-Apolline
cté Montmagny | Jules Lamothe
Route 138
Portneuf, cté Portneuf | Bernard Bujold
Route 132
Ste-Thérèse de Gaspé | Mathieu Lemay
7901, Marie-Victorin
Lotbinière | Maurice Lamontagne
429, rue Notre-Dame
Ste-Marie |
| Michel Larose
800, rue Notre-Dame
Notre-Dame-des-Laurentides | M. Roy
1190, boul. Jean-Gauvin
Cap-Rouge | Adrien Côté
Route 132
Trois-Pistoles | J.G. Plamondon
820, Grand-Rang
St-Raymond | L. Dutil
55, Montée-de-la-Rivière sud
Montmagny | L. Aubin
St-Lazare
cté Bellechasse | Normand Ross
Route 132
Grande-Rivière | Henri Dallaire
2, boul. Bégin
St-Anselme | G. Asselin
740, boul. Vachon
Ste-Marie |
| Camilien Deschênes
Route 138
Pentecôte | R. Bourgault
7440, Henri-Bourassa
Charlesbourg | René Dumond
175, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup | Jacques Denis
439, boul. Chabot
St-Ubald, cté Portneuf | G. Landry
Route 289
Rivière-Beau, cté Temiscouata | L. & P. Morin
St-Damien
cté Bellechasse | Réginald Remon
Route 132
Pabos | Gérard Jacques
968, route 275
St-Benjamin | Jean-Marc Poulin
42, du Pont sud
St-Martin, cté Beauce |
| Yvon Ouellet
Sortie 450, Autoroute 20
St-Pacôme | M. Demers
160, boul. Valcartier
Loretteville | Gilles Veilleux
529, route 132
Cacouna | Danny Morin
Route 153
Lac-aux-Sables, cté Portneuf | F. Morin
1, boul. Taché ouest
Montmagny | Lucien Ferland
466, côte du Pont
Ile d'Orléans | Kenneth Assels
Route 132
Port-Daniel | S. Couture
St-Odilon,
cté Dorchester | Yvon Henri
942, rang 5
Val-Alain, cté Lotbinière |
| Jean-Yves Pelletier
Route 132
Grande-Vallée | Michel Fiset
735, boul. Charest
Québec | Anselme Boudreau
948, de l'Escale
Havre-St-Pierre | Maurice Thériault
C.P. 83
229, rue Ste-Cécile, Bic | L. Doiron
St-Raphaël
cté Bellechasse | Léopold Lévesque
1225, St-Vallier
Québec | Jules Grenier
Route 132
Paspébiac | Raymond Breton
1063, rue St-Georges
St-Bernard | Yvon Henri
942, rang 5
Val-Alain, cté Lotbinière |
| Yvan Thomassin
424, Ste-Brigitte
Ste-Brigitte-de-Laval | Laurent Tremblay
4, av. Lamontagne
Québec | Raphaël Letemplier
Blanc-Sablon
cté Duplessis | Claude Fournier
1384, av. Jacques-Cartier
Mont-Joli | A. Gagnon
Route 132
Berthier | Nicole/Gaston Drolet
4040, boul. Hamel
Ancienne-Lorette | Edmond Grenier
Route 132
New-Carlisle | Raymond Daigle
5965, Marie-Victorin
Ste-Croix | Martin Cliche
222, Principale
Vallée-Jonction |
| Yves Fortin
571, Notre-Dame sud
Robertsonville | Marcel Bérubé
2003, St-Louis
Sillery | Paul-Emile Jones
Lourdes-Blanc-Sablon
Cté Duplessis | Hubert Bédard
Route 185
St-Antoine | Michel Gagnon
Sortie 369, route 20
St-Pierre | J.P. Boissonneault
292, Seigneuriale
Beauport | Marcel Gagnon
11240, 1re Avenue
St-Georges-Est | Jos Tanguay
969, rue Principale
St-Ferdinand-d'Halifax | Roger et Martin Carrier
557, boul. Renaud
Beauceville |
| Jean-Yves Gaudreau
Sortie 418, Autoroute 20
St-Jean-Port-Joli, cté L'Islet | René Roy
1031, boul. Pie XI
Val-Bélair | A. Caron
62, boul. Leclerc
Baie-St-Paul | Clermont St-Louis
97, rue D'Amours
Matane | Yvon Ouellet
Sortie 450, autoroute 20
St-Pacôme | Guy Bérubé
195, chemin Ste-Foy
Québec | Marcel Gagnon
8345, boul. Lacroix
St-Georges-Est | Luc Dubuc
Route 112
St-Frédéric, cté Beauce | Gilles Beauvage
194, route Kennedy
Beauceville |
| Emilien Landry
Natashquan
cté Duplessis | Bruno Roy
249, boul. Hamel
Ville Vanier | C.H. Ferland
10993, boul. Ste-Anne
Beaupré | Henri Veillette
610, av. du Phare
Matane | Rémi Pelletier
Route 230
St-Philippe-de-Néri | R. Ouellet
872, Rochette
Beauport | P.-E. Nadeau
844, boul. Frontenac
Black-Lake | Ferdinand Bérubé
2105, boul. Dionne
St-Georges-Ouest | Henri Cliche
560, Principale
St-Eldéar |
| Ovila Landry
Natashquan
cté Duplessis | Claude Bélanger
2665, Ste-Foy
Ste-Foy | Guy Gagnon
649, Trans-Canada
Lauzon | Donald Lavoie
157, rue St-Germain
Rimouski | Louis-Marie Lévesque
Route 138
St-Hilarion | François Cotton
139, boul. Renaud ouest, C.P. 96
Rivière-aux-Renards | J.L. Giguère
77, St-Patrick
Coleraine | Raymond Larose
2703, route Kennedy
St-Henri | Jacques Lamy
868, route Kennedy
St-Etienne |
| Henri Michaud
420, boul. Ste-Anne ouest,
C.P. 434
Ste-Anne-des-Monts | Bernard Giguère
71, des Cascades
Beauport | C.A. Gosselin
St-Charles
cté Bellechasse | Christian Pelletier
175, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup | J. Bergeron
410, St-Etienne
La Malbaie | Glenn Miller
Route 198, Box 457
Gaspé | André Beaulieu
527, Champlain
Disraéli | Michel Thivierge
2140, route Kennedy
St-Isidore | Mme Sylvie Larivière-Paquet
3650, St-Pierre
St-Prospère |
| | | | | | | | Guy Roy
209, Ste-Genevieve
St-Isidore | François Néron
1266, Notre-Dame
Thetford-Mines |

Saint-Romuald: caisse en plein redressement

◆ SAINT-ROMUALD — La Caisse populaire les Etchemins, à Saint-Romuald, poursuivant un plan de redressement qui a été amorcé, en 1984, avec l'aide de la fédération régionale de Québec des caisses Desjardins, a enregistré un déficit au montant de \$541,299 pour l'année qui s'est terminée le 31 mai dernier.

par Gilles PÉPIN

Le fonds de réserve de cette caisse ayant été épuisé l'an dernier, alors que le déficit pour cette année précédente atteignait \$1,5 millions, c'est donc un montant de \$1.126.314 qui a dû être avancé, jusqu'à maintenant, par la Corporation du fonds de sécurité Desjardins pour la Caisse les Etchemins.

Mais il n'y a pas de panique chez

les sociétaires. L'an dernier, quelque 500 personnes participaient à la 44e assemblée annuelle. Cette semaine, seulement 110 membres ont pris part à l'assemblée annuelle de la caisse, démontrant une satisfaction en ce qui concerne les efforts qui ont été mis dans l'élaboration et la mise en application d'un plan de redressement.

Une ombre au tableau persiste, cependant: une poursuite judiciaire, soit une action en dommage et intérêt au montant de \$500.000, a été intentée contre la caisse populaire, par l'ancien directeur, M. Roland Daigle. Le conseil d'administration avait signalé à celui-ci, l'été dernier, que ses services n'étaient plus requis. M. Daigle avait réagi en prétendant servir de bouc émissaire dans les déboires financiers que la Caisse les Et-

chemins a connus, notamment au chapitre des créances douteuses, dont le total a été établi à \$2 millions par la Fédération.

Redressement

Avant de quitter la présidence, Mme Marguerite Lemieux a déclaré, cette semaine, devant la 45e assemblée annuelle de la caisse de Saint-Romuald, que le dernier exercice financier s'est déroulé sous le signe d'une grande collaboration entre toutes les instances de la caisse et de la fédération du Mouvement Desjardins. Cette collaboration a permis d'apporter des correctifs, a mentionné Mme Lemieux, en précisant que les principales difficultés portaient sur le règlement des prêts délinquants. Le plan de redressement, a-t-elle ajou-

té, comporte des politiques précises pour le crédit et des systèmes de contrôle pour améliorer la gestion des prêts commerciaux ainsi que des mesures relatives à la gestion des ressources humaines et à la compression des dépenses administratives.

Un nouveau directeur est en poste depuis le 29 juillet. Il s'agit de M. Patrice Ruest, qui était antérieurement directeur de la caisse de l'université Laval.

La Caisse populaire les Etchemins, dont les effectifs sont de 9.100 membres, a quand même vu s'accroître son actif de quelque \$2 millions, en 1984-1985, un actif dont le total est passé à 38,6 millions. Pendant le dernier exercice, la commission de crédit y a autorisé 1.233 prêts totalisant \$22 millions. L'assemblée a élu cinq personnes

au conseil d'administration: Mme Anita Dutil, MM. André Fortin, Jean Garneau, Gilles Paquet et Michel Robitaille. Au conseil de sur-

veillance, Mme Louise Roberge a été élue, alors qu'à la commission de crédit, M. Jacques Chabot fut réélu.



Famille Anctil

Une quarantaine de membres de l'Association des familles Anctil d'Amérique sont en France cette semaine, pour remettre aux autorités ecclésiastiques de Ducey en Normandie, une plaque commémorative à la mémoire de Jacques Anctil, leur ancêtre. Ils ont été reçus par le célèbre cycliste français Jacques Anctil à leur arrivée. Pendant leur voyage de 18 jours, ils visiteront les villes des régions de la Bretagne et de la Normandie. Fondée en décembre 1984, l'Association a retracé l'arbre généalogique des familles Anctil depuis 1734. Sur la photo, Mme Claudette Anctil (à gauche) et MM. Marcel Anctil (oui! oui! les deux messieurs portent le même nom).

Le Soleil, Jacques Deschênes

Festival de l'auto à St-Juste

◆ SAINT-JUSTE — Le Festival de l'automobile 1985 de Saint-Juste de Montmagny, localité située à quelque 150 kilomètres au sud de Québec, près de la frontière américaine, aura lieu en fin de semaine.

par Paul-Henri DROUIN

L'annonce de cet événement présenté pour une cinquième année consécutive a été faite par la présidente Lynn Lachance, en soulignant que le but du festival est de sensibiliser la population aux avantages du regroupement, pour réaliser des projets qui se veulent communautaires. Cette année, les profits serviront à l'aménagement de la salle l'Amicale, qui regroupe les Chevaliers de Colomb et la Garde paroissiale.

La principale source de financement vient de la vente de macarons, la course en rond sur surface gravellée (stock-car) et le dansothone.

Au niveau de ces activités, notons tout particulièrement la présentation et l'élection de "Miss automobile 1985", le feu de camp avec chansonniers, la soirée de "Dance Music", avec orchestre, la messe du dimanche matin sous la tente suivie d'un déjeuner pyjamas, le superdéfilé de camions, un bingo, le souper BBQ, un gala d'amateurs, ainsi que d'autres attractions pour les jeunes et les adultes.

De son côté, Christian Nolet, dit "La Boule", tentera de sauter en auto par-dessus huit véhicules stationnés en largeur et d'atterrir sur quatre autres autos stationnées en longueur.

Je sais où trouver
L'INFORMATION
SPORTIVE complète...

MOI JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS

abonnement:
647-3333

Trois jours de fête en Beauce

◆ SAINT-JOSEPH — Le 4e Festival de la "Fête du Travail" en Beauce se tiendra à Saint-Joseph, demain, samedi et dimanche sur les terrains du Centre des loisirs.

par Paul-Henri DROUIN
(du bureau du Soleil)

Les organisateurs bénévoles sous la coordination du président Wilfrid Cliche, ont décidé de mettre l'accent sur la jeunesse et de s'ouvrir à la culture tout en conservant les activités qui ont su plaire aux plus âgés dans le passé. Pour souligner l'Année internationale de la jeunesse, plusieurs activités ont été prévues pour les moins

de 18 ans toute la fin de semaine, surtout samedi.

L'ouverture s'effectuera demain à 17h par le traditionnel "hot-dog party" à 25 cents l'unité, ainsi que le début des tournois de tennis et de balle-molle mineur.

Quant aux autres activités, notons tout particulièrement: les trois soirées populaires avec orchestre, le rallye automobile et la parade régionale de camions, le traditionnel bingo sous la tente, les déjeuners et soupers des travailleurs du dimanche, la nouvelle compétition de tir à l'arc du club Arc-en-Beauce et le concours de poids et haltères. Du côté culture, la présence de la "Troupe de l'oeuf" et du "Théâtre Blanc".



NOUVEAU SERVICE EXPRESS QUÉBEC/TROIS-RIVIÈRES

- 4 DÉPARTS 7 JOURS PAR SEMAINE.
- 90 MINUTES DE TRAJET, PAS PLUS!

Ah, Trois-Rivières... c'est si près quand on s'y laisse mener comme un pacha en autocar Voyageur! Tout juste le temps de planifier ses retrouvailles, ses party de famille, ses sorties de plein air, ses rencontres "spontanées" ... et son retour, puisque Voyageur vous en offre 4 par jour. A vous les plaisirs, à nous de vous y conduire!

Départs express vers Trois-Rivières: 10h15, 15h15, 18h15, 22h45.
Départs express vers Québec: 8h, 13h, 16h, 20h45.

Voyageur



RENSEIGNEMENTS: 524-4692

Voici la combinaison de l'année: la qualité et le haut rendement du magnétoscope Toshiba et le charme indéniable de ce bon prix Eaton!



Prix Eaton
477⁷⁷
ch.

Oui, nous connaissons vos goûts! Voici le magnétoscope que vous recherchez en format **VHS**

Magnétoscope M5020 avec minuterie programmée, une touche pour enregistrement et télécommande sans fil

1. Examinez soigneusement les caractéristiques de cet appareil, sa qualité et son prix, comme nous, vous constaterez qu'il s'agit de l'occasion magnétoscopique de l'année.

Télécommande sans fil à 15 fonctions, vous permettant de tout faire fonctionner à votre guise, et ce à partir de votre fauteuil.

- **Format VHS**. Vous assurez jusqu'à 8 heures d'enregistrement sur une seule cassette!
- Possibilité de **117 postes**, selon la câblocompatibilité.
- Minuterie programmable, 4 fois sur une période de 7 jours.
- Enregistrement à 1 touche.
- Chargement frontal.

Veillez noter: ce super achat Eaton-Toshiba en est un de grande qualité. Hâtez-vous d'en profiter!



Prix Eaton
579⁹⁸
ch.

Télécouleurs 20 po "Blackstripe 2" avec ou sans télécommande

Quel que soit votre choix, vous serez comblé par la qualité et la précision technique de ces appareils. Les 2 modèles possèdent le tube image "Blackstripe 2" assurant une image aux couleurs claires et précises, la synchronisation électronique "Comput-R-Tune", un témoin lumineux DEL pour les postes et plus encore... Ne tardez pas à venir vous les procurer.



Prix Eaton
469⁹⁸
ch.

Modèle CM930 avec télécommande sans fil à 17 touches

3. Possibilité de **117 postes** selon la câblocompatibilité. Minuterie s'arrêtant automatiquement (jusqu'à 90 minutes).

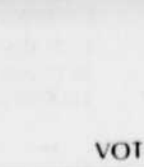
Prix Eaton **579⁹⁸** ch.



Prix Eaton
49⁹⁸
ch.

Modèle CM900 avec mise en mémoire de 12 postes

4. Prix Eaton **469⁹⁸** ch.



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX